

MISSION COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE

ÉTUDE DE CAS



CHINE, AFRIQUE, UNION EUROPÉENNE

20 mars 2008

CHINE, AFRIQUE, UNION EUROPÉENNE

Diplomaties de proximité : une porte étroite pour la coopération décentralisée franco-africaine

Jean-claude LÉVY*, Marie GABORIT**, Sophie ROTTELEUR***

**Jean-Claude LÉVY, Conseiller spécial auprès du Délégué à l'Action extérieure des collectivités locales ;*

***Marie GABORIT¹ (Institut français de géopolitique de Paris VIII) ;*

****Sophie ROTTELEUR (Stagiaire, Master 2 Coopération, Développement, Management en Asie Pacifique, Lille III).*

¹ Ce document a été largement inspiré du Master 2 de Marie GABORIT, en sa partie monographique sur « les stratégies des acteurs de la chinafrique sur les territoires africains et chinois, Sénégal et Mauritanie ».

Il faut convenir que jusqu'à ces derniers temps l'expatriation chinoise n'avait rien de spontané ; il y avait lieu de la comparer à une traite des jaunes, plus ou moins déguisée, beaucoup plus qu'à une émigration vraie. Des centaines de malheureux, racolés sous divers prétextes dans les rues des villes commerciales, ou simplement volés sur la côte, étaient embarqués nuitamment, puis enfermés dans l'entrepont d'un navire, pour être ensuite livrés comme « engagés volontaires » à des planteurs des Antilles, des Guyanes et du Pérou ! Les gros bénéfices réalisés sur ces cargaisons de chair humaine excitaient jusqu'à la folie l'avidité des traitants, ils entassaient les « coolies » en des cales étroites, sans air, sans lumière, et ne leur donnaient à dévorer que d'innombrables débris.

Mais aussi que de révoltes chez ces désespérés, mourants de faim, proie désignée pour le typhus et toutes les maladies qui naissent de la saleté, de la promiscuité, de l'entassement, de la misère, de la faim. Que de fois la chiourme ne fut-elle pas détruite, tout au moins décimée, à coups de hache ; on l'étouffa même toute entière dans la cale. Et parfois aussi l'équipage, fuyant sur des chaloupes, à force de rames, laissa derrière lui le navire coulant à pic avec ses prisonniers ! Il se peut que maintenant encore les grands navires soient aménagés de manière à tenir toute la cargaison de « coolies » sous la menace des jets de vapeur et d'eau bouillante !

On n'entend plus maintenant parler de tragédies telles que celles du Dolores-Ugarte, où l'incendie, volontairement allumé, dévora le bâtiment où tous ensemble, capitaine, matelots, captifs furent calcinés dans le même entassement : parce que ces abominables aventures, glaçant de terreur et d'horreur les chinois, ont rendu de plus en plus difficile, et finalement impossible, la traite des « coolies », en même temps quelles retardaient pour longtemps l'émigration des « sinkaï », ou « voyageurs libres »...en 1857, les 63 navires de « coolies » qui prirent des émigrants « volontaires » à destination de La Havane, emportèrent 23 928 individus, sur lesquels 3 342, environ le septième, moururent en route. »

In L'Empire du Milieu, Elysée et Onésime RECLUS, Edition You Feng Oct. 2007 (Première édition Hachette, Paris, 1902).



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p.7
I. HISTOIRE	p.9
II. PETITE ÉCHELLE, GRANDE ÉCHELLE, CARTES ET TERRITOIRES : L'IRRUPTION DE LA CHINE EN AFRIQUE	p.13
II.1 Cartographie	p.15
II.2 Chiffres et objectifs	p.19
II.2.1 Exportations africaines vers le reste du monde	p.19
II.2.2 Importations africaines depuis le reste du monde	p.20
II.2.3 Mouvement et objectifs	p.21
III. CONSTRUCTION SOCIALE DE LA RELATION SINO-AFRICAINE	p.23
III.1 La Mauritanie	p.26
III.2 Le Sénégal	p.28
III.3 La présence africaine en Chine	p.30
IV. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE CHINOISE EN AFRIQUE	p.33
IV.1 La carte, les jumelages, leur répartition en Afrique et en Chine	p.35
IV.2 Une coopération administrée, sous tutelle	p.38
IV.2.1 Une organisation pyramidale	p.38
IV.2.2 Une décentralisation chinoise en gestation	p.39
IV.2.3 Une coopération problématique	p.40
IV.3 L'hypothèse d'une nouvelle donne ?	p.41
IV.4 Pouvoirs locaux chinois, aide au « développement harmonieux » de l'Afrique ?	p.42
V. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANÇAISE EN CHINE	p.45
V.1 La coopération décentralisée française : une coopération accompagnée	p.47
V.2 La coopération décentralisée française en Chine : la carte	p.48
V.3 Grande diversité institutionnelle	p.49
V.4 Une coopération tous azimuts, multisectorielle, avec faible engagement de l'Etat	p.50
V.5 Effet de levier substantiel : une diplomatie de proximité active	p.54
VI. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE, CONTRIBUTION POUR L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	p.57
VI.1 La carte et les coopérations	p.59
VI.2 L'évidence de la coopération décentralisée : parallèle aux échanges économiques et à l'APD	p.61
VI.2.1 Zoom sur le Burkina-Faso : un tissu de solidarité institutionnelle	p.63
VI.2.2 Groupes pays : coopération décentralisée, coordination, cohérence territoriale	p.65
VI.3 Vers un nouveau départ, effet de levier, bien commun local et lien social	p.65
VII. DIPLOMATIES DE PROXIMITÉ, LA PETITE PORTE	p.67
VII.1 Convergences éventuelles	p.69
VII.2 Complexes territoriaux : vers un développement local intégré ?	p.72
VII.2.1 Percée économique, croissance des couches moyennes	p.72
VII.2.2 Développement local intégré, parallélisme ou stratégies complémentaires ?	p.74
VII.3 Cohérence d'une communauté d'expertise ?	p.74
VII.4 Vers les organismes multilatéraux : le PNUD et la CGLU	p.77
CONCLUSION GÉNÉRALE	p.79
ANNEXES	p.83



AVANT-PROPOS

Ce document donne une brève idée de la présence de la Chine en Afrique, en regard de celle de la France, et tente de sortir d'une image d'Epinal qui tend à faire de la Chine une véritable maladie émergente, que l'on ne saurait d'ailleurs prévenir, au cœur des macro phénomènes économiques et politiques de la mondialisation. Il confronte le néo phénomène chinois avec la présence ancienne de nombreuses collectivités locales françaises et européennes en Afrique, plus récemment avec la présence des collectivités chinoises dans ce continent.

Il sera examiné ci-dessous comment ce double mouvement, non synchrone, est éventuellement porteur de réflexions utiles et de coopérations favorables pour l'Afrique. La problématique qui y est développée consiste à s'interroger pour savoir si le 21^{ème} siècle, avec mondialisation accentuée et montée en puissance des pouvoirs locaux (manifestement reconnue au moins depuis le sommet des Nations Unies « Habitat II » à Istanbul en 1996), ne porte pas aussi simultanément, en ce qui concerne l'Afrique, grâce aux coopérations décentralisées et autres jumelages, une voie de développement originale, certes modeste, mais nouvelle et proche des réalités locales.

Les questions d'échelle ne doivent pas être perdues de vue, sous peine de formuler des appréciations générales disproportionnées d'avec la matérialité des faits. Pour être clair, il faut savoir que l'ensemble des liens de coopération (autour de 600) qui constituent la trame de la coopération décentralisée française en Afrique, regroupent des collectivités françaises dont la population oscille d'une part entre quelques centaines d'habitants, en ce qui concerne de nombreuses petites villes qui y sont engagées, et d'autre part un petit nombre de millions d'habitants en ce qui concerne les quelques régions, ou encore les grandes villes (Paris et Marseille). Ces chiffres sont relativement infimes, à comparer avec ceux qui concernent les engagements chinois en Afrique : sur les 73 jumelages africains connus, 18 provinces chinoises jumelées ont, toutes, une population équivalente à celle des Etats européens ; les 55 villes chinoises elles aussi jumelées, regroupent pour chacune d'entre elles de 1 à 2 millions d'habitants, pour les centres-villes des plus petites et plus 20 millions d'habitants pour une ville comme Chongqing ! Le critère du poids démographique est un indicateur commode mais néanmoins insuffisant car les modes de coopération peuvent avoir une efficacité variable, quelle que soit l'importance des collectivités considérées.

Ces ordres de grandeur sont néanmoins suggestifs sur les « forces de frappe » comparées des coopérations décentralisées françaises et chinoises en Afrique. C'est dire combien les choses sont inégales.

Pour relativiser encore l'ampleur des phénomènes considérés, il faut savoir aussi que la part de l'Afrique dans les échanges mondiaux est à peine de plus de 1,6 % selon les derniers chiffres de l'OCDE. Toujours selon l'OCDE (2007, *Perspectives économiques en Afrique*), les investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique ne représenteraient que 4 % des IDE dans le Monde.

C'est dans ce clair-obscur que les considérations qui vont suivre ont été rédigées, principalement à propos d'une coopération décentralisée française « mieux connue

aujourd'hui qu'hier, mais qui aspire encore à être mieux reconnue », comme le dit souvent Antoine JOLY, délégué à l'action extérieure des collectivités au Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE). L'impact de la coopération décentralisée en Afrique joue pour l'instant une petite musique originale, dans le concert de lamentations, d'invectives, de bruits de bottes qui s'élève sans cesse d'un continent africain qui ne cesse de « mal partir », dont on espère, toutefois, qu'il arrivera progressivement à trouver en lui-même les forces d'un développement durable.

Dans la perspective du partenariat stratégique qui relie la France à la République populaire de Chine, ne pourrait-il être espéré que ce développement durable, au sein de la précieuse poussière d'énergies que regroupe la coopération décentralisée des villes et communes de France, converge, tôt ou tard, avec les grains bien plus considérables que la Chine commence de semer en Afrique ?



I. HISTOIRE

Dans un entretien qu'il nous avait accordé pour l'hebdomadaire *Révolution* dans les années 80, Yves LACOSTE comparait les deltas asiatiques et les embouchures des fleuves africains en route vers la mer. Il signifiait que, de toute éternité, les limons et les plaines littorales conduisirent les sociétés asiatiques vers la mer de Chine ou l'océan indien, à la pratique d'une agriculture organisée et étatique. LACOSTE expliquait par ailleurs que les grands fleuves d'Afrique noire, parcourant les étendues latéritiques du grand corps continental africain, ne charriaient pas grand-chose ; ils portaient encore moins des organisations sociales et politiques, qui eussent pu devenir des Etats territorialement délimités, dont les ressources naturelles eussent pu être convenablement valorisées (à la mesure d'exception de l'école égyptienne).

Ici l'Etat fut organisé d'une façon puissante et riche, mais là la tribu, le clan, le royaume, ne visaient qu'à une accumulation agricole ou industrielle difficile, quelquefois confisquée par des peuples venus du Nord, à la faveur d'un esclavage dévastateur, concocté par les mandataires de ces derniers et par les notables africains. Outre l'esclavage, précédé bien avant la « traite » par le besoin de main d'œuvre gratuite de l'Empire ottoman, il ne faut pas négliger non plus l'émigration forcée : de grands marchands de chair fraîche, musulmans, drainaient celle-ci vers l'Empire, en direction des rivages de la Méditerranée ou de la Mer Noire. Et par ailleurs les embouchures des grands fleuves africains furent si peu sûres, du temps de la « traite », que les peuples s'en écartaient, vers les déserts ou la forêt : des royaumes se constituèrent, regroupant des ethnies, des peuples sur leurs terres aux frontières bien souples, mais pas vraiment des Etats, au sens moderne du mot, et encore moins des « Etats nations » au sens contemporain du concept.

Le « Nord/Sud », enfin, a commis des dégâts encore mal évalués ou difficilement rémediables, pas seulement vers le Sud, avec également des incursions à l'Est. Ces dernières ont laissé des traces jusque dans la Chine des Qing, avec le fameux saccage du Palais d'été ! On sait moins d'autres événements tout aussi significatifs : qui sait, ainsi, que le canal de Suez fut creusé au 19^{ème} siècle par des « coolies » asiatiques, notamment chinois, venus de l'Est en raison de l'abolition de l'esclavage. L'abolition avait tari une « traite » auparavant bien profitable à la relation Nord/Sud, tous profits confondus, blancs ou noirs, dans la zone grise de l'accumulation du capital ! Et les peu fameux « coolies » chinois en question n'avaient rien alors à envier aux « esclaves – ces derniers ne l'étaient plus en droit depuis l'abolition, *domestiques* » africains, qui construisirent, un peu plus tard, de rares chemins de fer en Afrique équatoriale française : il faut lire l'histoire du « Congo-Océan » de Pointe Noire vers Brazzaville, et pleurer ses « 17 000 morts pour 140 kilomètres, sur les 30 000 nègres » qui avaient été recrutés à Brazzaville, comme le décrivait Albert LONDRES¹.

Plus près de nous, « l'europeoventrisme » délirant du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles a consommé et consomme encore aujourd'hui le *partage* ingrat, à tous les points de vue, qui échoit aux peuples africains ! Un partage d'abord administratif des autorités coloniales, réalisé pour les besoins de matières premières industrielles et agricoles, inhérentes au développement économique et social métropolitain, réalisé en dépit des zones ethniques ou

¹ *Terre d'ébène*, Editions Le Serpent à Plumes, Paris, 1998. Première édition : Albin Michel, 1929.

linguistiques. Puis, à l'indépendance, le même partage, hélas sans nouvelle découpe : les « leaders » africains n'ont eu d'autres solutions que de se rattacher à ces limites arbitraires, afin d'instituer de résistibles Etats-Nations. En effet, la ruralité et des appropriations ethniques de toutes sortes étaient peu compatibles pour marcher avec la mondialisation vers une civilisation urbaine que l'on voudrait démocratique.

En deux mots, de multiples raisons anciennes et contemporaines expliquent comment l'Afrique noire a de la peine à faire sa transition démographique¹.

Aujourd'hui eu égard à la place des matières premières, plus récemment du pétrole, dans l'économie planétaire, ce *partage* pourrait sembler pareil à lui-même. Mais avec l'émergence d'organisations africaines (Union de l'Unité Africaine, puis Union Africaine) ou d'organisations sous continentales (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, Communauté économique des Etats d'Afrique centrale, Communauté des Etats d'Afrique de l'Est.), une place légitime est reconnue aux Etats africains dans les institutions politiques, économiques et financières du monde. L'Afrique s'est nettement ouverte au commerce international. L'observation globale de l'émigration africaine vers la mer et le reste du monde pose évidemment de nombreux problèmes, mais cela ne doit pas cacher que ces Africains hors d'Afrique n'ont rien avoir avec les malheureux esclaves et coolies d'il n'y a pas 150 ans : les Etats africains, chez eux, comme ailleurs dans la diaspora, disposent des élites susceptibles de la conduire vers le développement.

C'est pourquoi à la faveur de la richesse de l'Afrique, d'un marché africain, d'une population dont personne n'oserait aujourd'hui nier la personnalité, à la faveur des institutions africaines, la question cruciale de la croissance économique, associée à un co-développement social local durable, est posée aujourd'hui dans des termes nouveaux.

¹ Transition démographique : phase d'évolution de la population d'un pays, durant laquelle la mortalité se « modernise » (diminue fortement) alors que la natalité reste « archaïque », c'est-à-dire abondante, avant qu'un réajustement n'intervienne, par abaissement de la natalité.

La transition économique est le passage d'un mode de production à un autre, soit du féodalisme au capitalisme, soit du capitalisme au socialisme, selon les concepts marxistes. La première a donné lieu à une abondante littérature, qui se poursuit, la seconde relève désormais de la fantasmagorie ; le concept implique une alternative à celui de révolution, même s'il est censé la préparer. (D'après BRUNET R., FERRAS R., THERY H., *Les mots de la géographie*, Reclus-La documentation française, 1993).



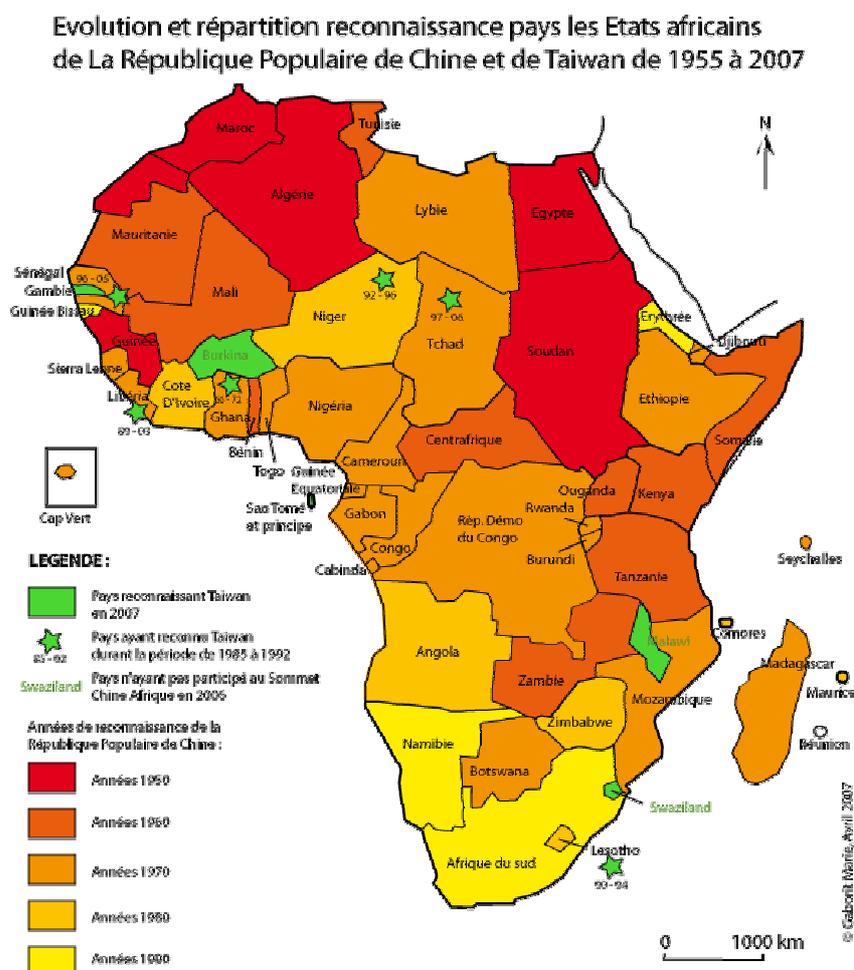
II. PETITE ÉCHELLE, GRANDE ÉCHELLE, CARTES ET TERRITOIRES : L'IRRUPTION DE LA CHINE EN AFRIQUE

II. 1. Cartographie

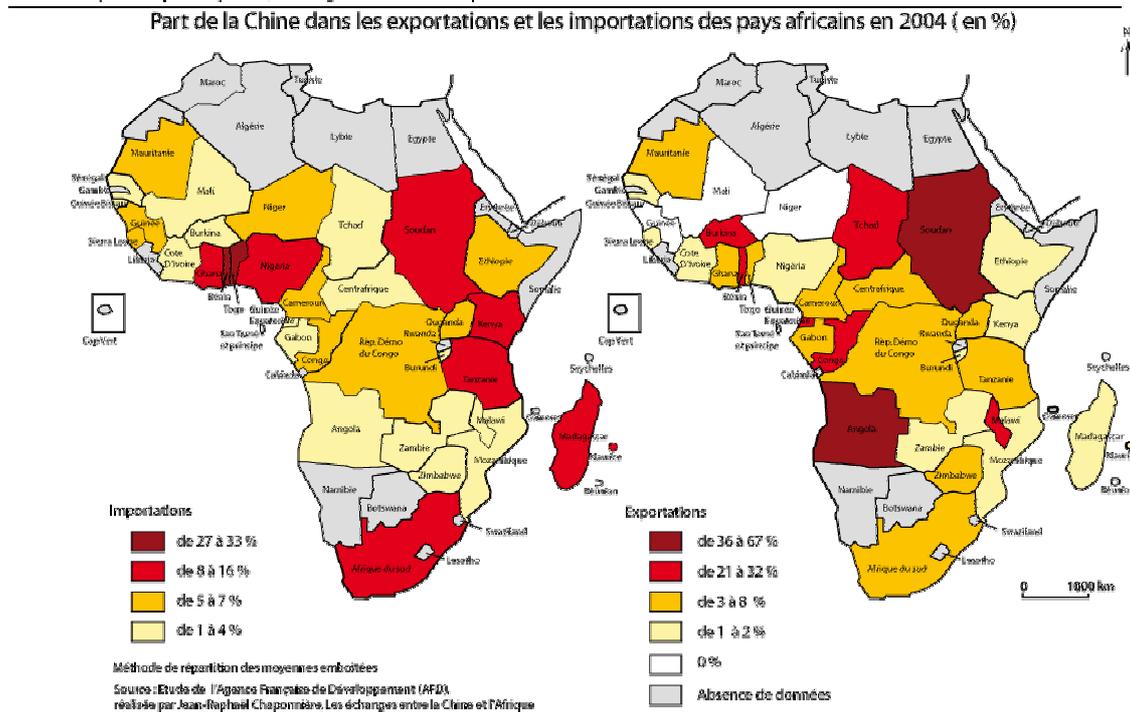
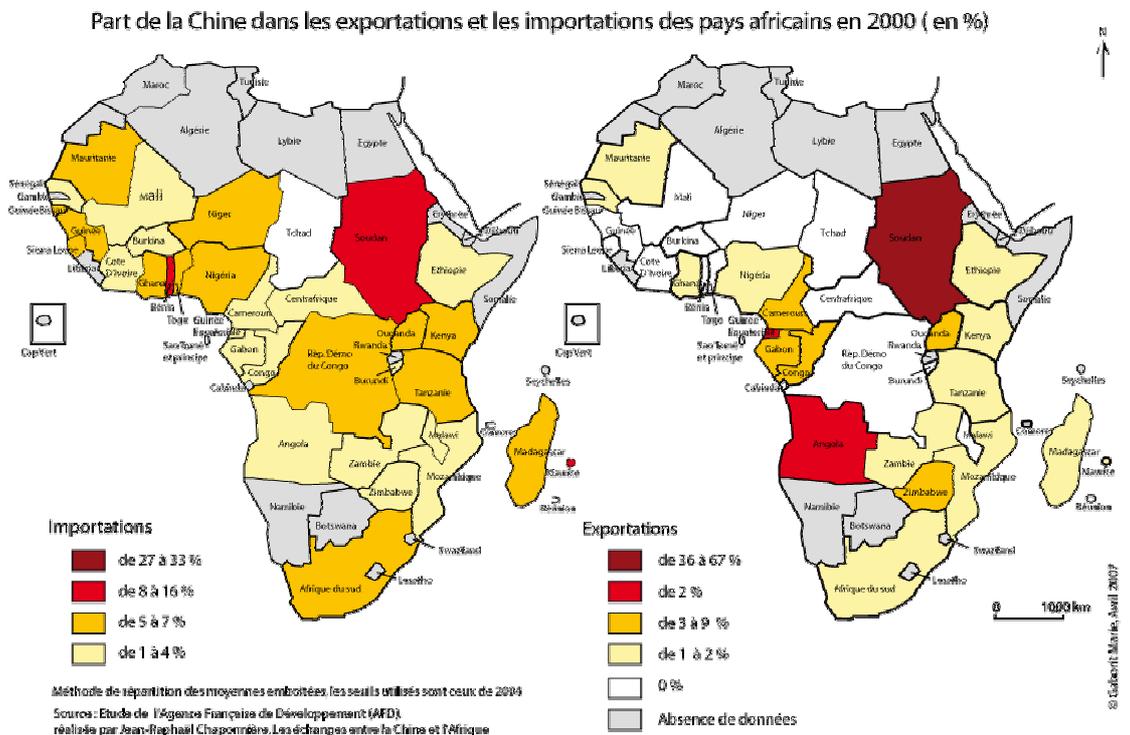
La présence de la Chine en Afrique a traversé plusieurs épisodes, durant l'histoire mouvementée des cinquante dernières années du 20^{ème} siècle. D'abord l'épisode de la révolution exportable, puis la rupture avec l'URSS, le repli relatif de la Chine sur elle-même et enfin l'ouverture à partir des années 1980. C'est parfaitement lisible sur la carte, où l'on voit que le déroulement des épisodes correspond aux différentes phases de l'établissement des relations diplomatiques avec Taiwan.

On examinera ci-dessous successivement et de façon comparative :

- les étapes de la reconnaissance de la R. P. de Chine par les pays africains
- la part de la Chine dans les exportations et les importations des pays africains en 2000
- la part de la Chine dans les exportations et les importations des pays africains en 2004
- la part de la France dans les exportations et les importations des pays africains en 2006



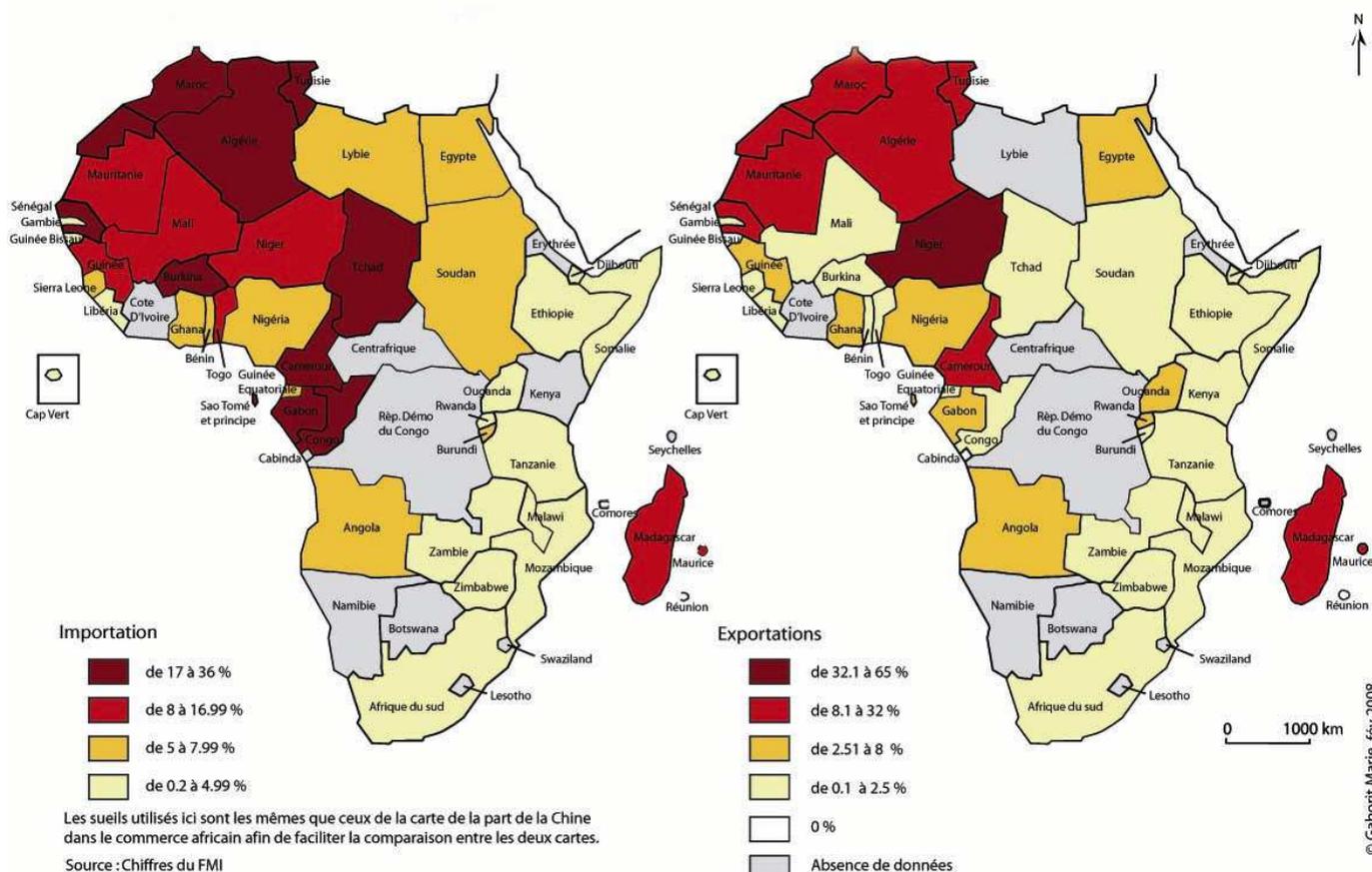
Un nouveau paysage s'ébauche sous nos yeux. La Chine est en Afrique et elle y est de plus en plus, il n'y a qu'à regarder les cartes.



Au début des années 2000, un mouvement s'est enclenché, que l'on peut observer à travers la part de la Chine dans l'évolution des importations et des exportations des pays africains entre 2000 et 2004. On observe ci-dessous ce mouvement croissant des échanges entre ces deux dates. Ils intéressent le monde entier, l'Europe en particulier. Une étude

exhaustive de ces échanges excède néanmoins les possibilités de notre approche, qui vise à situer la place des pouvoirs locaux principalement chinois et français dans le développement africain. C'est pourquoi on représentera ci-dessous seulement la France dans les exportations et les importations des pays africains.

Part de la France dans les exportations et les importations des pays africains en 2006



La part de la France dans les exportations et les importations sur le continent africain, principalement en Afrique de Nord, de l'Ouest et centrale, est déterminante et très relativement constante du point de vue des localisations ; elle est inégalement évolutive selon les pays considérés.

Part de la France dans les exportations et importations des pays africains, en 2004 et 2006, en millions de dollars.

Pays	Exportations		Importations		Pays	Exportations		Importations	
	2004	2006	2004	2006		2004	2006	2004	2006
Algérie	5700	5041	3986	5165	Madagascar	270	256	424	378
Angola	279	632	821	1554	Malawi	12	12	8	7
Bénin	239	235	5	10	Mali	244	276	8	9
Botswana	13	7	6	4	Mauritanie	145	159	96	156
Burkina-Faso	271	261	8	7	Ile Maurice	325	517	472	339

Burundi	16	13	1	2	Maroc	3578	4005	2998	3091
Cameroun	578	622	347	598	Mozambique	42	28	15	13
Cap-Vert	10	13			Namibie	91	8	228	79
Centrafrique	32	42	9	10	Niger	102	111	236	164
Chad	81	89	9	14	Nigeria	1011	1484	1201	2488
Comores	25	32	7	6	Rwanda	22	11	1	6
Congo (RDC)	121	175	14	33	Sainte-Hélène		16		
Congo (RC)	266	432	106	180	Sao Tome et Principe	2	14	1	
Côte d'Ivoire	785	748	627	799	Sénégal	711	839	155	124
Djibouti	50	55	1		Seychelles	52	57	64	68
Guinée équatoriale	70	90	90	175	Sierra Leone	19	22	1	1
Erythrée	4	4		2	Somalie	1	2		
Ethiopie	45	86	18	29	Afrique du Sud	2132	2099	1086	994
Gabon	643	623	363	402	Soudan	164	320	136	14
Gambie	13	17	6	3	Swaziland	2	2	58	20
Ghana	234	251	171	138	Tanzanie	72	49	16	16
Guinée	137	165	61	116	Togo	179	211	15	16
Guinée Bissau	4	6			Tunisie	3406	3754	3212	3763
Kenya	134	127	95	99	Ouganda	35	51	33	60
Lesotho	1	1	1		Zambie	26	16	1	4
Liberia	61	13	12	19	Zimbabwe	12	11	18	10
Afrique						22465	24106	17151	21180

Dans l'ensemble, bien que l'envergure des échanges soit encore relativement faible, la croissance de l'implantation chinoise est forte, quasi exponentielle depuis 2000. Elle rayonne sur la quasi totalité des pays africains.

Les cartes comparatives présentées ci-dessus, en page 10, montrent la progression : en 2000, le Bénin et le Soudan étaient en tête ; en 2004 il faut ajouter le Ghana, le Nigeria, le Tchad, le Congo, la Guinée équatoriale, le Malawi, l'Afrique du Sud, le Kenya, Madagascar, la Tanzanie. Sur l'ensemble des pays, parmi les 13 pays qui n'exportaient pas vers la Chine en 2000, il n'y en a plus que 2 en 2004 (Marie GABORIT).

Depuis le début des années 2000 l'Afrique est devenue un enjeu mondial, attentivement examinée, courtisée, aidée, exploitée par de nombreux pays dont l'influence se superpose à celle des vieux empires coloniaux. C'est le commencement de nouveaux accords, de nouveaux contrats, ou de renouvellement d'anciennes conventions, sur fond de gouvernance exigée ; elle mobilise des flux financiers croissants mais inégalement.

Ces valeurs et ces proportions sont historiquement fonction de la colonisation, des métissages, ainsi que des migrations intenses entre le monde entier et les pays d'Afrique. Et elles correspondent au développement inégal des pays africains, à des enjeux économiques nouveaux, à l'importance géostratégique des différents pays. Le Soudan, l'Afrique du Sud ou le Nigeria par exemple, émergent dans un paysage qui change relativement vite...

II.2 Chiffres et objectifs

En Afrique subsaharienne, depuis 2005, la Chine est ainsi devenue le premier fournisseur de la zone. En 2006, avec 45,3 Mds \$US (soit cinq fois plus qu'en 2000) représentant 12% des flux totaux de l'Afrique subsaharienne, la Chine a consolidé sa place de deuxième partenaire derrière les États-Unis (18%) et désormais loin devant la France (6%).

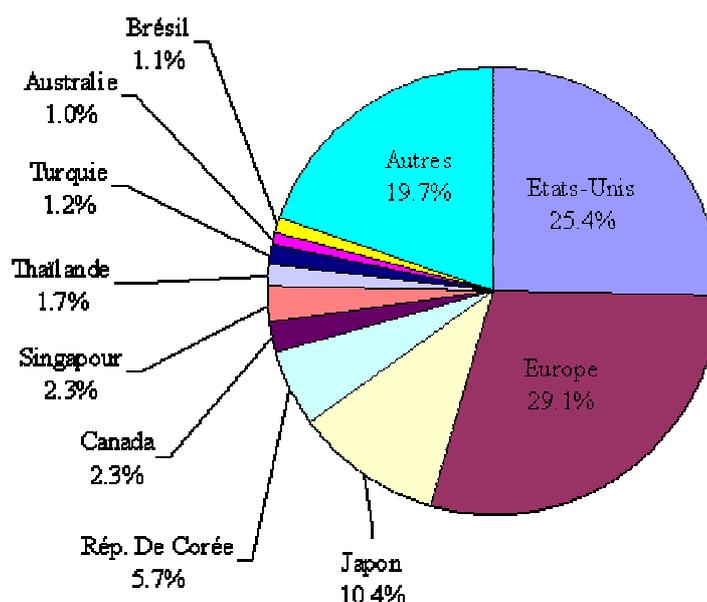
Cette évolution est identique dans la Zone franc : avec 10,5 Mds \$US de flux représentant 16% des flux totaux de la zone, elle est devant la France qui est le 3^{ème} partenaire commercial avec 11%. La France demeure cependant le principal fournisseur avec une part de marché de 20% (Cf. DGTPE, SRDI, *Présence économique chinoise en Afrique subsaharienne*, septembre 2007).

II.2.1 Exportations africaines vers le reste du monde

Le retour de la Chine est manifeste, il pèse sur les marchés des matières premières mais aussi sur des enjeux et des équilibres géopolitiques mondiaux.

Le pétrole est un appât significatif. La Chine produirait 11 % de la production pétrolière mondiale, soit un enjeu pour les principaux pays importateurs. Selon une étude de la Deutsche Bank (13 juin 2006), elle serait responsable de 40 % de l'augmentation de la demande mondiale de pétrole ; en termes de consommation, on sait tout de même que les pays de l'OCDE absorberaient 50 % de la consommation finale mondiale (dont 25 % pour les seuls États-Unis), quand la Chine passerait de seulement 8 % à 13,7 %. Les importations chinoises en provenance d'Afrique représenteraient toutefois 25 % des importations chinoises de pétrole.. La Chine n'est pas à la marge.

Part des principaux pays importateurs dans les importations mondiales de pétrole brut sur la période 2000-2004



Source : Secrétariat de la CNUCED d'après les données de l'OPEP (bulletin statistique annuel 2004).

Importateurs, exportateurs, les pays émergents apparaissent en Chine d'une façon sensible : en 2006, y défilent Poutine, Erdogan... Et des pays émergents comme le Brésil ou l'Inde raffermissent leur approche. Au Sénégal, l'Inde est la première destination des produits sénégalais devant la France, elle absorbe en moyenne 15 % des exportations sénégalaises, principalement des phosphates (*Emergence chinoise et indienne en Afrique*, Etudes prospectives, OCDE).

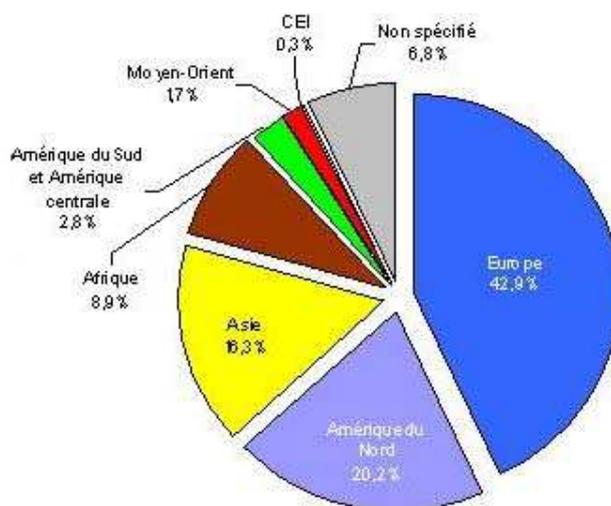
Mais ils ne sont pas seuls : les Etats-Unis y font également une entrée décisive bien que tardive, leur Aide publique au développement (APD) ayant toutefois précédée celle de la Chine.

II.2.2 Importations africaines depuis le reste du monde

De façon générale, dans les exportations de marchandises vers l'Afrique, selon l'OMC, la part de l'Europe diminue depuis 2000 : avant cette date elle était supérieure à 50%, celle de l'Asie était de 13,8 %, et celle de l'Amérique du nord de 14,2%. Un phénomène de rééquilibrage s'opère dans le commerce avec l'Afrique. Avec 42,9% aujourd'hui, l'Europe perd progressivement le quasi monopole dont elle avait hérité, au profit des nouveaux partenaires de l'Afrique, tandis que la part des pays émergents ou de l'Amérique du nord progresse..

Provenance des exportations de marchandises vers l'Afrique par région, 2005

Source OMC. Parts en pourcentages.



Ainsi, selon J. R. CHAPONNIÈRE (Economiste « Asie » à l'AFD, *Les échanges entre la Chine et l'Afrique* Stateco N° 100, Paris 2006) concernant l'Afrique subsaharienne, il semble que la part des exportations japonaises (passant de 7 à 8 % dans les années 70 à environ 4 % en 2006), s'efface au profit des exportations coréennes : la part de la Corée progresse dans les mêmes dates (de presque 0 % à environ 7 % aujourd'hui).

Voici une dizaine d'années que la Chine manufacturière (l'usine du monde) exporte vers l'Afrique des biens industriels qui provenaient auparavant principalement des pays

développés, de l'Inde, de la Turquie, du Japon. Elle exporte aujourd'hui les ustensiles ordinaires de la vie quotidienne, des produits électriques, électroniques, alimentaires, textiles, bois, papiers, cycles et autres biens de consommation.

II. 2.3 Mouvement et objectifs

Intérêt diplomatique ou énergétique, coopération, aide publique, la place en Afrique n'est pas libre, mais la Chine s'y donne une légitimité irréfutable auprès des gouvernements locaux, et difficilement contestable par les anciennes puissances coloniales.

Elle revient en Afrique avec des ambitions qui ne concernent pas que les matières premières. Il y a 8 ans se tenait le premier forum sino-africain, à Pékin. Il a consacré ce retour en Afrique. Non que jamais elle ait été absente depuis 1949, mais son action, depuis le milieu du siècle dernier, a surtout consisté en une diplomatie d'influence, à la recherche - pour résumer- d'un socialisme africain introuvable.

En revanche, lors du forum sino-africain de 2006, WEN Jiabao a annoncé 100 milliards de dollars d'aide du gouvernement chinois à venir en Afrique dans les prochaines années ; et c'est sans compter les nombreux contrats signés en marge du forum dont on ignore le montant. La Chine serait devenue le 3^{ème} partenaire commercial mondial du continent africain (6 % des échanges, ce qui est important, mais tout de même relatif) après la France et les Etats-Unis (Valérie NIQUET, *La stratégie africaine de la Chine*, Politique étrangère, 2006).

Cette poussée économique s'est toujours doublée d'une aide publique relativement dispersée, au début en fonction de l'adhésion ou non à ce socialisme ou encore de la proximité avec des intérêts chinois de diverse nature, Taiwan restant jusqu'à aujourd'hui une pomme de discorde. Mais à partir de l'année 2000, tandis que les problèmes intérieurs chinois tendent à se résoudre, grâce à la politique de réforme de DENG Xiaoping, tandis aussi que les problèmes frontaliers sont réglés, ou mis en sommeil, notamment avec l'Inde et avec la Russie, la Chine peut se consacrer à une politique d'ouverture tous azimuts, et c'est aux Etats-Unis et en Afrique que, hors Asie, la Chine s'investit le plus.

La Chine ne déclarant pas son aide au Comité d'aide au développement de l'OCDE, on ne dispose d'aucune statistique pour mesurer l'APD chinoise. Celle-ci fait l'objet d'annonces dans la presse et peut également être approchée à partir des publications du Ministère du Commerce Chinois (MOFCOM). Le MOFCOM fait régulièrement le point sur la « coopération économique » avec l'étranger qui, en 2005 portait sur 27 milliards de dollars dont 12 milliards avec l'Asie et 6 milliards de dollars avec l'Afrique. Cette rubrique rassemble les grands contrats – pour la plupart de la construction et du génie civil – et elle agrège des projets relevant de financements variés : privés (une société privée étrangère faisant appel à une entreprise chinoise), publics ou multilatéraux (une société chinoise réalisant un projet financé par un bailleur bilatéral ou la banque mondiale) et enfin bilatéraux (crédits ou subventions chinoises), qui recouvrent l'aide chinoise. Si ces données ne peuvent être utilisées en l'état, leur confrontation aux données fournies par les autres bailleurs de fonds permet d'approcher le montant de l'aide chinoise. Concernant l'APD proprement dite

une évaluation à 2 milliards de dollars est certainement vraisemblable (soit 5 fois moins que pour la France) ;

Ce mouvement et les investissements chinois en Afrique sont sensibles dans un contexte d'échanges classiques Nord/Sud, mais ils pèsent aussi sur les relations Sud/Sud, qu'ils dynamisent ; les produits chinois transitent par exemple par Dubaï, mais aussi par la France.

Maintenant la Chine rayonne dans le monde entier, elle est relativement riche, elle dispose de 1 200 milliards de réserves en devises étrangères (pour comparaison les réserves françaises seraient de 96,5 milliards de dollars), elle est entrée à l'OMC, elle cherche à rompre « l'endiguement » américain, elle s'ouvre vers une Afrique disponible, et ses objectifs sont affichés :

- objectif de sécurité énergétique et recherche de matières premières,
- objectif d'influence accompagné d'aide publique,
- maintien de sa propre stabilité interne et externe.



III. CONSTRUCTION SOCIALE DE LA RELATION SINO AFRICAINE

Il vient d'être principalement parlé d'import export, d'économie, de flux financiers... Nous ne disposons pour mémoire et pour cause, à ce sujet, d'aucune donnée vérifiable portant sur marchés d'armement ou trafics d'influence. Ce type d'échanges a de l'importance, mais il n'a pas que l'Afrique et la Chine en partage.

Et il est certainement plus utile, pour la coopération, de faire apparaître les bases migratoires et démographiques nouvelles des relations sociales, qui émergent désormais de façon perceptible, tant en Afrique que sur le continent chinois lui-même.

La presse occidentale et chinoise y fait négativement allusion concernant les tribulations, le plus souvent difficiles ou malheureuses, de la main d'œuvre chinoise en Afrique. Sa quantité n'est pas aisée à déterminer : de 150 000 personnes régulièrement enregistrés à 1 000 000, selon des sources diverses et assez confuses. Le chiffre varie avec la source. Selon un rapport de la Fondation Rockefeller (Source Sautman, 2005 - 2006) il y aurait de 100 000 à 300 000 en Afrique du Sud, 50 000 au Nigeria, 30 000 aux Îles Maurice, et des chiffres allant de 200 à 10 000 au Cameroun, Soudan, Lesotho, Ghana, Liberia, Mozambique, Ethiopie, Algérie (en 2002), Côte d'Ivoire (en 2002), Zimbabwe. Il ne fait toutefois pas de doute que la population d'origine chinoise en Afrique, officielle régulièrement enregistrée ou clandestine, a tendance à augmenter, toutes catégories confondues, depuis une dizaine d'années.

Les dimensions sociales de la présence chinoise en Afrique sont variables, en raison du développement africain inégal. Elles ne sont pas seulement révélatrices des rudes conditions d'exploitation de la main d'œuvre, des crises de xénophobie qui explosent parfois, réveillant ici et là les mauvais souvenirs de la colonisation, quoique la Chine ne fut pas puissance coloniale. Souvent les Etats africains (sinon les peuples) tendent d'ailleurs à la considérer comme un grand frère émancipé, tandis qu'ils nourrissent quelques ressentiments à l'égard du « Papa » européen ou qu'ils tendent à se méfier de « l'oncle Sam ».

Nous écrivions plus haut, parlant d'exportations, « les ustensiles ordinaires de la vie quotidienne » et nous venons d'évoquer les hommes, l'émigration, les anicroches, les représentations mentales...

Une « construction sociale », c'est tout cela, l'ordinaire qui s'échange, qui se construit, à peine analysé aujourd'hui, entre un pays d'échelle sous continentale en Asie, de plus de 1,3 milliards d'individus, et un continent africain qui en héberge un peu plus d'un milliard : c'est une « chinafrique » qui se dessine, un peu à la façon bien décriée de notre « françafrique », à l'échelle des tractations occultes et parallèles qui accompagnent les relations diplomatiques officielles.

C'est caractéristique dans l'investigation que Marie GABORIT vient de réaliser, en 2007, à propos des stratégies d'acteurs sur les territoires africains, en Mauritanie, au Sénégal et dans deux ou trois villes chinoises. On y trouve des indications précieuses, des pistes de recherches, qu'il conviendrait d'approfondir, avec des moyens plus importants que les siens ou les nôtres.

Ces deux exemples, Mauritanie et Sénégal, montrent de façon assez claire le nouveau cadre dans lequel la « chinafrique » se construit.

C'est un cadre à plusieurs volets, construit premièrement sur accords d'Etat à Etat, deuxièmement porté par de fortes entreprises chinoises d'équipement ou de construction à ancrage provincial chinois repérable. Troisièmement, c'est un dispositif qui entraîne l'expatriation d'une main d'œuvre chinoise plus ou moins abondante ; c'est enfin un mouvement accompagné par une émigration chinoise informelle, autour des petites entreprises et autres boutiques.

III.1 La Mauritanie

Entre 1960, date de l'indépendance de la Mauritanie, 1965 (reconnaissance diplomatique), 1971 (premiers accords de coopération) et 1999, derrière un soutien politique jamais démenti de la Chine à ce pays, l'aide chinoise représentait 4,5 % de l'Aide publique au développement (APD) reçue par la Mauritanie, soit environ 7 millions d'euros par an. Le rôle de la Chine était marginal. Début 2007, l'Ambassade de Chine précise que cette aide est appelée à tripler d'ici 3 ans. Et effectivement, lors du Forum sino-africain de 2006, une convention de crédit sans intérêts de 11,9 millions de dollars pour la lutte contre la pauvreté a été accordée par la Chine, ce qui est supérieur au budget de 11 millions de dollars du plan d'action du PNUD en Mauritanie pour les années 2006-2008. A la lutte contre la pauvreté il faut ajouter dans ce pays l'aide médicale – sur la réputation bien établie par les fameux « médecins aux pieds nus ». L'aide agricole compte aussi projets de fermes modèles de petite dimension, à visée d'apprentissage et de diffusion de techniques (principalement riz).

Derrière le soutien politique et la diplomatie d'influence, durant quarante ans, l'APD a porté des fruits perceptibles pour les populations. Ces fruits sont à la fois concrets et symboliques : palais des congrès, maisons de jeunes, maison de la culture, écoles, trois hôpitaux dans des lieux reculés, centre national d'hygiène, centrale thermique, stade olympique de Nouakchott, ancien et nouveau palais présidentiel, routes, projets rizicoles... futur aéroport de Nouakchott.

L'exemple de la Société internationale de coopération économique et technique du Jiangsu (SICET) est significatif : cette société s'est implantée récemment à Nouakchott, pour le projet de la nouvelle Ambassade de Chine en Mauritanie. A noter que les appels d'offres internationaux sur le BTP, qu'ils soient mandatés par la Chine ou par un pays étranger, sont regroupés par la CHINCO (Organisme chinois de recensement des appels d'offres BTP), et ensuite diffusés à une liste d'entreprises de BTP chinoises, qui ont été préalablement admises à mener des projets à l'étranger.

L'entreprise SICET qui est un grand consortium du Jiangsu, a également un second objectif : étudier le marché mauritanien afin d'y détecter des opportunités commerciales. Le BTP est une excellente porte d'entrée pour les entreprises chinoises et pour leurs employés : elle sert la stratégie officieuse d'étude, de pénétration et d'occupation de l'espace. Si la réussite est au bout d'un projet, la Province du Jiangsu sera alors amenée à tisser des liens politiques avec la Mauritanie, afin de continuer à faciliter le développement des relations

avec ce pays. C'est le BTP qui est en pointe : il permet une aide directe au gouvernement, limite les détournements lorsque les entreprises chinoises réalisent les marchés, répond à un besoin local et il est directement affichable.

Le BTP permet aussi d'employer en Afrique des « *mingongs* », émigrants irréguliers qui viennent des campagnes à la recherche d'emplois rémunérateurs, vers la ville ou à l'étranger, encore que, devant des mouvements de protestation contre cette main d'œuvre étrangère, le gouvernement chinois ait décidé de réglementer et d'en réduire le nombre à un pourcentage réduit par chantier. Si l'on prend toutefois le nombre de « *mingongs* » qui quittent les campagnes chinoises pour les villes (5 millions à Pékin), on doute que l'Afrique puisse contribuer de près ou de loin à résoudre la question de l'exode rural en Chine, d'autant que ce n'est pas en Chine, mais en Afrique que la question de la transition démographique est posée.

L'évaluation du nombre d'expatriés employés chinois en Mauritanie tourne, officiellement, autour d'un millier, la majorité d'entre eux est employée dans les neuf entreprises dénombrées d'une façon non exhaustive par l'Ambassade de Chine en Mauritanie : China Petroleum Compagny, BGP (géophysique), Great Wall Drilling Compagny (forage) China National Logging Corporation (Ponts et Chaussées), China Overseas (BTP), ZTE et HUAWEI (Télécoms), China Aero Technology... Liste incomplète qui donne tout de même une idée du volume global des expatriés directement salariés (pour être plus précis, il faudrait cependant pouvoir évaluer le nombre de personnes employées par les entreprises de taille moyenne qui viennent en Mauritanie à la faveur de consortiums similaires à celui du Jiangsu).

Pénétration économique, industrielle, commerciale, ancrage régional en Chine ou en Afrique, les entreprises chinoises en Afrique moins que porte d'expatriation, sont d'abord des vecteurs privilégiés pour implanter des activités rémunératrices sur un marché public relativement captif, plus ou moins abrité par des accords de coopération.

L'expatriation régulière en cache une autre, beaucoup moins connue, voire clandestine, comme dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, ou à Belleville à Paris, ce sont des mouvements migratoires qui obéissent à des facteurs relativement autonomes : les boutiques. Leur expansion en Mauritanie n'est d'ailleurs pas considérable : les Chinois indépendants installés à Nouakchott seraient au nombre d'environ 100 à 150, quatre ou cinq restaurant à Nouakchott, une dizaine de boutiques, sur des marchés où les Mauritaniens tiennent le dessus du pavé (ceci expliquant cela).

Autonomie ne signifie pas sans relation aucune : du soutien politique à l'implantation sur les marchés publics, à l'expatriation des cadres et employés, à la prolifération des « fourmis » autonomes du petit commerce, jusqu'à l'influence géopolitique, il y a des stratégies d'acteurs accompagnées, sinon encadrées. La pénétration chinoise en Mauritanie est une coopération concertée, d'Etat à Etat, de longue date. Mais il se dessine progressivement des dimensions sociales explicites, où le « local » figure en bonne place : la province chinoise du Jiangsu ne saurait ignorer la SICET, qui est consubstantielle du consortium qui en émane. Toutefois le Jiangsu n'a pas de jumelage avec Nouakchott, pour l'instant c'est la ville de Lanzhou qui en

a un (mémoire encore peu actif : peut-être de l'eau qui dort - sinon de l'or, il sera reparlé de cette latence plus loin).

III.2 Le Sénégal

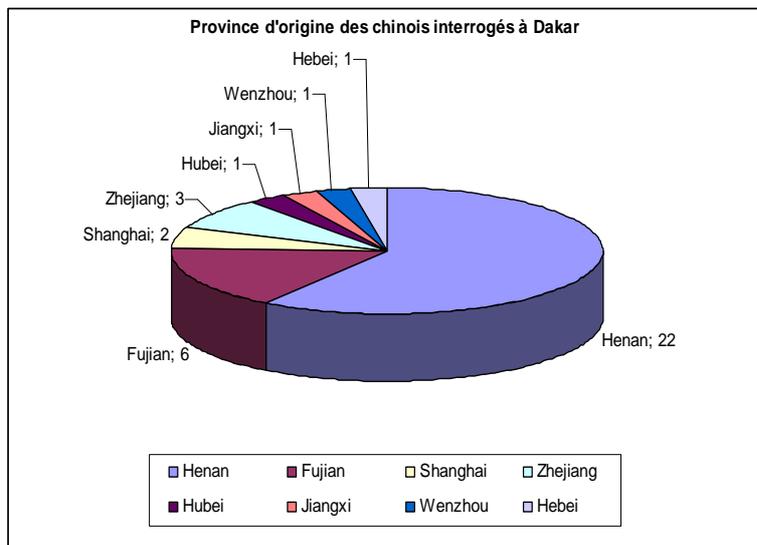
Le cas du Sénégal est peut-être plus intéressant. Il est comparable à celui de la Mauritanie dans le sens où le cadre quadrangulaire des stratégies d'acteurs (gouvernements centraux, pouvoirs locaux - chinois, entreprises, boutiques) formel ou informel, est similaire. Mais l'histoire de cette coopération et les effets qui en résultent sont différents. La relation diplomatique a engendré comme en Mauritanie, mais en deux étapes, des accord bilatéraux, de coopération pour l'aide publique et privée. L'aide a transité en partie, ici aussi, par une grosse entreprise de construction d'extraction provinciale chinoise.

Les relations diplomatiques avec la Chine ont été établies en 1971. C'est de cette date que remonte le Stade de l'amitié de Dakar et quelques souvenirs de « médecins aux pieds nus ». Cette coopération a souffert de la reconnaissance de Taiwan par Dakar, en 1996 ; en revanche elle s'est emballée après que le Président WADE ait à nouveau reconnu la R.P.de Chine (2004) : de nombreux accords ont été rapidement signés à la suite du forum de Pékin de novembre 2006. L'énumération en est longue : don de 37,5 millions d'euros, construction d'un théâtre national de 185 millions d'euros, don de médicaments de 1,25 millions d'euros, prêts d'une valeur de 32,26 millions d'euros, protocole d'annulation de dette de 1 million d'euros, avec en outre pour 375 millions de projets agricoles, et centrale thermique de 1,757 millions (250 MégaWatts). Partenaire de second rang, loin derrière la France et l'Inde, la Chine est maintenant appelée à jouer un rôle de moins en moins négligeable au Sénégal, à de nombreux points de vue.

Les modalités de cette ouverture sont édifiantes. La société Henan Construction, de la province du même nom, s'était implantée de longue date au Sénégal par le biais de la construction de onze « stades de l'amitié » réalisés avant la rupture des relations diplomatiques avec la Chine, au profit de Taiwan, en 1996. Cette entreprise est restée implantée au Sénégal jusqu'à aujourd'hui sans interruption, malgré la rupture des relations avec Taiwan, répondant à des appels d'offres, et nouant des partenariats avec des entreprises de BTP sénégalaises.

C'est là que la coopération avec le Sénégal devient significative, certainement exemplaire et représentative pour comprendre d'autres situations en Afrique. La présence de l'entreprise Henan Construction et son activité ne sont pas étrangères à d'autres formes de développement. En effet, on ne peut affirmer que les ouvriers embauchés par Henan construction, majoritairement originaires de la province du Henan, seraient restés au Sénégal à la suite de leur embauche, constituant alors une partie de la communauté chinoise à Dakar. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est en revanche que la communauté chinoise de Dakar est à plus de 50 % originaire du Henan (Marie GABORIT, interviews et sondages réalisés auprès des petits commerçants installés à Dakar) ! Bouche à oreille aidant, il est probable que les ouvriers aient pu observer les prix élevés pratiqués au Sénégal et en ont fait part à leurs familles ou amis, qui sont alors venus monter des petits commerces. Voilà donc une intéressante pénétration opportuniste : après constat d'un différentiel avantageux des prix

dans la distribution, sur la base d'une rémunération espérée très intéressante, les Chinois viennent, cassant les prix des commerçants sénégalais qui se fournissaient déjà à Dubaï en produits *made in China* ! Juste retour des choses ! A Dakar, ce sont alors les boutiques et les « fourmis » qui ont explosé, sans attendre d'ailleurs la rupture des relations avec Taiwan et la



reconnaissance diplomatique : dès les années 2000 les commerçants ont afflué, au cœur de la ville, donnant lieu à un véritable « marché chinois », aux prix bas et à une concurrence redoutable pour les commerçants sénégalais. Protestation de ces derniers, manifestations, et de façon intéressante prise de partie en faveur des Chinois de l'Association des consommateurs sénégalais !

L'anecdote montre comment des stratégies d'acteurs autonomes, mais liées à des intérêts purement commerciaux viennent s'imposer : les « fourmis » et l'entreprise Henan s'inscrivent dans une autonomie relativement déliée de la politique de coopération.

Cet état de fait ne semble pas accompagné pour l'instant par une coopération privilégiée entre quelque collectivité du Sénégal et la province chinoise du Henan. Cette province est une province pauvre, qui coopère d'autre part avec Alger (peut-être seulement sur le papier, ce qui reste à vérifier) et qui ne développe peut-être pas des actions extérieures très substantielles. Le Sénégal n'a pour l'instant aucun jumelage avec la Chine. Mais cela devrait venir un jour.

Cette porte ouverte par une entreprise de BTP, favorisant une sorte de génération spontanée et permanente de migrants (phénomène commun pour des raisons multiples par ailleurs dans le monde), n'a pas été sans provoquer de la xénophobie. L'émigration côtoie la porte officielle, mais ne l'emprunte pas, elle est relativement autonome, ne dépend directement ni du territoire des acteurs officiels, ni des entreprises vectorisés ici par l'Ambassade de Chine à Dakar, qui est réactivée depuis seulement deux ans. Il semble que seulement deux personnes de la mission économique chinoise à Dakar lancent de grands projets (grand théâtre, rénovation des onze stades de l'amitié...) en négociation pas toujours simple avec les autorités sénégalaises (l'école de la corruption au Sénégal n'a rien à apprendre de l'école chinoise), appels d'offres, choix des entreprises chinoises, accueil des salariés expatriés...

L'Ambassade fait par ailleurs la promotion des entreprises chinoises sélectionnées, accréditées pour s'implanter à l'étranger par le gouvernement chinois, notamment par le biais des foires locales ; outre les plus grandes multinationales, comme HUAWEI et ZTE, fournisseurs d'une grande partie des opérateurs télécoms africains, outre celles du BTP, peut-

être derrière Henan qui leur ouvre la porte, un grand nombre de moyennes entreprises font leur entrée. Celles-ci ne sont pas des boutiques, elles se positionnent sur des marchés bien repérés par les autorités chinoises, pour des biens de forte valeur ajoutée (motos, médicaments, matériaux de construction, électronique...).

III. 3 La présence africaine en Chine

La présence africaine en Chine s'est renforcée après l'ouverture de la Chine, mais surtout après l'adhésion à l'OMC, qui a ouvert les villes chinoises au commerce international. Les portes principales sont Canton, Hongkong et Yiwu (Zhejiang). La dimension provinciale est significative, les provinces mobilisées sont principalement les cinq provinces exportatrices depuis la Chine vers le monde entier (Guangdong, Jiangsu, Shanghai, Zhejiang, Shandong). Nous sommes dans la logique de DENG Xiaoping : d'abord l'Est, ensuite le reste sur la base des résultats et des enseignements du développement de l'Est...

Les cinq premières provinces exportatrices de Chine (07.2007)

Source : MOFCOM, Unité : 100,000,000\$

Rang	Provinces	Janvier-Juillet	Augmentation %	Part %
1	Guangdong	1,977.2	26.5	30.20
2	Jiangsu	1,084.9	29.6	16.6
3	Shanghai	771.0	24.2	11.8
4	Zhejiang	708.0	31.5	10.8
5	Shandong	397.8	28.3	6.1
Somme		4,938.9	28.0	75.5

Depuis l'Afrique, les commerçants africains ont suivi les Arabes en Chine (notamment vers Hongkong, Canton, Yiwu dans le Zhejiang), et les deux communautés s'y retrouvent.

A *Hongkong*, des gens venus du Nigéria (19 %), du Congo (7 %), du Kenya (7 %), du Guinée (4 %), de l'Afrique du Sud (4 %) de Tanzanie (7 %), mais aussi du Ghana ¹. Le commerce porte sur l'électronique, le téléphone, la joaillerie, le textile les produits de bazar. Il y a regroupement en quartiers commerçants.

A *Canton* la communauté est très diversifiée, avec une dominante sénégalaise, malienne, ghanéenne, guinéenne selon les personnes interrogées sur place par Marie GABORIT (pour 66 % des personnes interrogées). Le commerce est lui aussi plus diversifié ; aux produits précédemment cités il faut, notamment, ajouter le mobilier, les motos, « quads », scooters et les services, transports de marchandises, agences de voyage... Même s'il n'existe pas de chiffre officiel sur la présence africaine à Canton, une étude de Barry SAUTMAN fait état

¹ BODOMO Adams B., *The Emergence of African Communities in Hong Kong and Mainland China*, Stanford Africa Table, 23 mai 2007. M. Bodom est professeur à Hong Kong et à Stanford, a réalisé plusieurs sondages auprès des communautés africaines de Hong Kong et Canton.

d'environ 10 000 Africains installés plus ou moins légalement et de plus en plus souvent avec leur famille.

Enfin, à *Yiwu*, qui est le supermarché du monde, on prend de grosses commandes fabriquées à bas prix dans toute la région du Zhejiang : 1 million de mètres carrés, 320 000 références dans 1500 catégories de produits *made in China*, les produits de Yiwu partent par le port de Ningbo, 6^{ème} ville exportatrice de Chine. A Yiwu, les Mauritaniens et les Soudanais paraissent dominer ; les Mauritaniens à eux seuls occupent une forte place, en progression fulgurante depuis 1999, 40 entreprises et peut-être 200 personnes. Il semble que nous ayons là quelquefois une « émigration choisie » vers la Chine : un diplôme chinois d'une grande université chinoise ouvre des opportunités considérables pour devenir intermédiaire en Chine de la relation commerciale chinoise vers l'Afrique (et pas seulement : aussi vers l'Europe ou le Maghreb). Ils montent leur entreprise de trading laquelle gère les comptes et les commandes des clients ; et lorsque ce dernier fait fabriquer, il y a l'échantillonnage, le contrôle de la qualité, puis l'expédition et le dédouanement.

Les sept premières villes exportatrices de Chine (07.2007)

Source : MOFCOM, Unité : 100,000,000\$

Rang	Villes	Janvier-Juillet	Augmentation %	Part %
1	Shenzhen	892.7	30.7	13.6
2	Shanghai	771.0	24.2	11.8
3	Suzhou	632.0	28.5	9.7
4	Donggua	306.9	23.7	4.7
5	Beijing	267.4	34.8	4.1
6	Ningbo	212.4	38.7	3.2
7	Guangzhou	211.7	22.0	3.2
Somme		3294.1	28.94	50.3

Les « colonies » africaines de Chine se construisent dans le contexte des échanges en raison du dynamisme chinois et de son attractivité pour les Africains. Elles sont aussi dynamisées par les accords bilatéraux fortement augmentés depuis une dizaine d'années (cf. carte page 10). Dans l'ensemble, ces « colonies » africaines de Chine semblent manifester depuis une vitalité considérable, qui doit beaucoup à l'ouverture de la Chine, à son entrée à l'OMC.

C'est aussi cela la « chinafrique » : l'émergence de quartiers, de colonies africaines en Chine, dont le dynamisme n'a rien à envier à la famille métissée de l'émigration africaine en France, ou à un degré moindre dans d'autres pays européens (indo-pakistanaïens au Royaume-Uni, turc en Allemagne..).

Bien au contraire, la Chine ouvre aux émigrés vers des horizons capitalistiques et des statuts sociaux parfois avantageux. Si ce n'est pas l'eldorado pour tout le monde, les

opportunités y sont plus attrayantes, plus nombreuses et plus accessibles qu'en Europe, de plus ce n'est ni la misère ni apparemment le ghetto.

Il émerge en Chine des réseaux autonomes, denses, parallèles aux réseaux chinois en Afrique, imperceptibles dans le champ de la macro économie, dont on peut supposer qu'ils tissent des liens où s'articulent, sans commande publique directe, la politique, l'industrie, le commerce et la construction sociale de relations qui en retour agissent sur ces différents champs.



IV. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE CHINOISE EN AFRIQUE

IV.1 La carte, les jumelages, leur répartition en Afrique et en Chine

REPARTITION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE CHINOISE EN AFRIQUE EN 2007

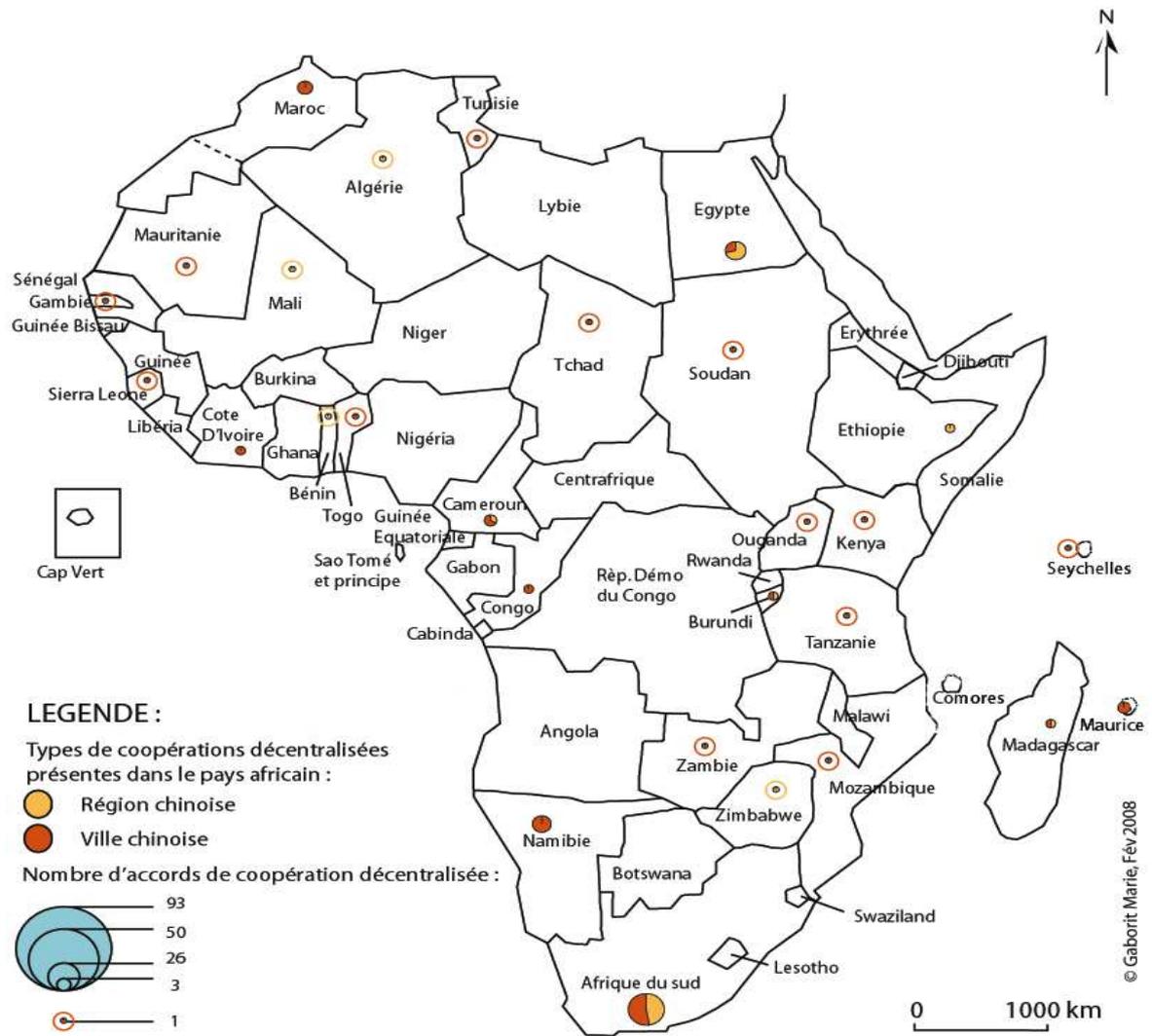


Tableau général des jumelages établis par pays entre collectivités chinoises et africaines, 2007

Pays	Région	Ville	Total
Algérie	1	0	1
Egypte	6	2	8
Ethiopie	1	1	2
Bénin	1	0	1
Burundi	1	1	2
Togo	0	1	1
Gambie	0	1	1
Congo	0	2	2
Zimbabwe	1	0	1
Cameroun	1	2	3
Kenya	0	1	1
Côte d'Ivoire	0	2	2
Madagascar	1	1	2
Mali	1	0	1

Pays	Région	Ville	Total
Ile Maurice	0	3	3
Mauritanie	0	1	1
Maroc	1	4	5
Mozambique	0	1	1
Namibie	0	6	6
Afrique du Sud	9	11	20
Sierra Leone	0	1	1
Seychelles	0	1	1
Soudan	0	1	1
Tanzanie	0	1	1
Tunisie	1	1	2
Ouganda	0	1	1
Zambie	0	1	1
Tchad	0	1	1

Tableau général des jumelages établis entre collectivités chinoises et africaines, 2007

Note : (P) pour province (R) pour région

Pays	Région/ Ville	Province/Ville chinoise	Total	Pays	Région/ Ville	Province/Ville chinoise	Total
Algérie	Grand Alger	Henan (P)	1	Namibie	Windhoek	Shanghai	6
Egypte	Le Caire	Pékin	8		Okahandja	Maqiao	
	Alexandrie	Shanghai			Mariental	Zhengzhou	
	Ismailia (R)	Liaoning (P)			Grootfontein	Kunshan	
	Ismailia	Suzhou			Outapi	Yinchuan	
	Sinai	Hainan			Eenahana	Wuzhong	
	Dakahlia (R)	Anhui (P)		West Cape (R)	Shandong (P)		
	Giza (R)	Gansu (P)		Gauteng (R)	Pékin		
	Aswan	Chongqing		Bloemfontein	Nankin		
Ethiopie	Orom (R)	Henan (P)	2	Free State (R)	Jiangsu (P)		
	Addis Abeba	Pékin		Ekurhuleni	Harbin		
Bénin	Borgu (R)	Ningxia (P)	1	Durban	Canton		
Burundi	Bujumbura	Hefei	2	East Cape (R)	Zhejiang (P)		
	Gitega (R)	Qinghai (P)		Northern Province (R)	Anhui (P)		
Togo	Lome	Shenzhen	1	Kwazulu (R)	Shanghai		
Gambie	Banjul	Nanning	1	East London	Daqing		
Congo	Brazzaville	Changsha	2	Nelspruit	Baotou		
	Pointe-Noire	Dalian		Mpumalanga (R)	Sichuan (P)		
Zimbabwe	Mashonaland W (R)	Gansu (P)	1	Mpumalanga (R)	Chongqing		
Cameroun	Sud (R)	Hubei (P)	3	Northern Cape (R)	Hunan (P)		
	Yaounde	Shenyang		Mandela	Ningbo		
	Douala	Taiyuan		Le Cap	Hangzhou		
Kenya	Nakuru	Anyang	1	Mogale	Wujiang		
Côte d'Ivoire	Abidjan	Tianjin	2	Kwazulu (R)	Fujian (P)		
	Abengouro	Ezhou		Pietermaritzburg	Zhuzhou		
Madagascar	Tananarive	Suzhou	2	Newcastle	Zibo		
	Tamatave (R)	Gansu (P)		Sierra Leone	Freetown	Hefei	1
Mali	Sikasso (R)	Yunnan (P)	1	Seychelles	Victoria	Meizhou	1
Ile Maurice	Port-Louis	Foshan	3	Soudan	Khartoum	Wuhan	1
	Beau-Bassin	Changzhou		Tanzanie	Zanzibar	Haikou	1
	Curepipe	Meixian		Tunisie	Sousse	Weihai	2
Mauritanie	Nouakchott	Lanzhou	Sousse (R)	Shandong			
Mozambique	Maputo	Shanghai	1	Ouganda	Entebbe	Changsha	1
Maroc	Chechaouene	Kunming	5	Zambie	Kabwe	Luzhou	1
	Casablanca	Shanghai		Tchad	N'Djamena	Liuzhou	1
	Safi	Jingdezhen		Total : 28 pays / 73 coopérations			
	Agadir	Hangzhou					
	Chaouia-Ourdigha (R)	Ningxia (P)					

IV.2 Une coopération administrée, sous tutelle

IV.2.1 Une organisation pyramidale

La coopération décentralisée chinoise fonctionne sous forme de jumelages. Elle est difficile à saisir, bien qu'on connaisse bien son organisation administrative. Le Ministère des affaires étrangères en a la responsabilité, et deux Directions de ce ministère encadrent les activités qu'elle engendre : une Direction dont la compétence concerne les orientations politiques et une Direction de la « supervision », à compétence principalement administrative qui a regard sur les mouvements des personnels territoriaux. Sous la tutelle directe de ces deux Directions, *L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger* (APCAE) a la charge de l'animation globale des coopérations proprement dites. Fondée le 3 mai 1953, elle poursuit le but de développer la compréhension et l'amitié entre le peuple chinois et les autres peuples du monde, de promouvoir la coopération et les échanges économiques, sociaux, culturels, scientifiques, techniques et éducatifs entre eux, et de sauvegarder la paix mondiale.

Cette association comprend une Direction générale, un département d'Asie et d'Afrique, un département du Japon, un département d'Europe et d'Asie, un département d'Asie et d'Océanie, un département des échanges culturels et un comité du Parti des organismes. Elle dispose d'une représentation au sein de toutes les institutions locales chinoises, depuis les Provinces jusqu'aux moindres municipalités.

Le nombre de coopérations affichées, collectivités jumelées, se montait en 2006 en Afrique à **73**, pour un volume global de **1 400** accords pour le monde entier, dans **120** pays. Ces jumelages fonctionnent depuis de longues années. C'est surtout à partir de 1982, avec la Réforme, que le nombre de coopérations (**73 aujourd'hui en Afrique**) a augmenté régulièrement chaque année de façon significative : la courbe s'accroît dans les années 90, puis encore dans les années 2000.

Les jumelages chinois vont dans le sens des politiques gouvernementales chinoises : d'une part hors Afrique, dans les pays développés, pour la recherche d'investissements étrangers, d'avancées scientifiques et technologiques majeures, et d'autre part en Afrique où, outre l'aide classique qu'ils apportent, ces jumelages favorisent vraisemblablement, lorsqu'ils sont actifs, de nouveaux marchés et implantations industrielles.

La Chine commence néanmoins à son tour à associer progressivement, dans une perspective complexe, des formules d'aide provenant des collectivités locales, des ONG ou de fondations, de collectivités diverses, d'organisations internationales... Elle a déjà expérimenté en Afrique avec succès, de façon pragmatique comme il vient d'être vu en Mauritanie et au Sénégal, des complémentarités avec d'autres formules associant le « public » et le « privé », appuyées sur des flux d'émigration officiels de main d'œuvre engendrés par les échanges industriels, ainsi que par les flux de l'émigration que ces échanges engendrent indirectement, pour ne pas dire clandestinement.

Peut-on écrire que les jumelages participent encore directement, de façon délibérée et stratégique à l'action extérieure du gouvernement chinois en Afrique ?

Ce n'est pas si clair. En effet, dans le contexte de l'extension des échanges internationaux avec l'Afrique, que nous avons analysé ci-dessus, le plus visible n'est pas le jumelage, mais la relation industrielle et marchande, pas seulement en ce qui concerne les ressources pétrolifères...

IV.2.2 Une décentralisation chinoise en gestation

Cela ne signifie pas que les grandes collectivités chinoises soient absentes : ce sont leurs réseaux économiques, scientifiques, techniques qui agissent.

Pour parler brièvement, leur autonomie d'action se résume au dicton : « *qui paye commande, qui commande décide* », mais sous surveillance, concernant l'étranger. Elles sont bridées par le Ministère du commerce extérieur, par le Ministère chinois des affaires étrangères et par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger, grâce au contrôle pyramidal permanent de ses bureaux provinciaux et locaux. Cette dernière ne dispose pas de ligne financière substantielle, en dehors de son fonctionnement propre ou de l'organisation des manifestations qu'elle organise, pour son compte, pour celui des collectivités ou du gouvernement. Pas vraiment de budget d'accompagnement ou incitatif.

Des actions extérieures de collectivités locales qui seraient impulsées *directement*, depuis les pouvoirs centraux, via l'APCAE, ont peu de chances de voir le jour sans moyens d'investissement. Mais à la faveur de négociations avec le pouvoir central, ou d'injonctions négociées émanant de ce dernier, il est vraisemblable que les collectivités locales chinoises prennent part à l'expansion chinoise dans le monde et en Afrique en particulier.

Il s'agit d'une situation évolutive, le Gouvernement chinois affiche avec beaucoup de publicité le rôle qu'il entend faire jouer dans l'avenir à l'action extérieure des collectivités territoriales chinoises, dont la liste est impressionnante, en regard du nombre d'habitants et des masses humaines, industrielles et commerciales qu'elles représentent.

Des rencontres de collectivités chinoises et africaines ont lieu, en Afrique à la faveur de voyages (tourisme, formation continue, éventuellement visée économique mêlée au reste). Il y a des rencontres ciblées sur telle ou telle province chinoise au africaine, ou des séminaires qui rassemblent des décideurs, plus stratégiques. En témoigne ce séminaire de l'amitié entre les villes africaines et chinoises de mai 2007, lors duquel il a été beaucoup question de transferts de technologies et notamment de coopération financière. Un des principes alors mis en avant par la partie chinoise formule le cheminement suivant : « *par des projets encourager la coopération, par la coopération encourager le développement.* ». Ces rencontres se déroulent parallèlement (pas nécessairement au même moment) aux contacts étatiques de plus en plus fréquents, et mobilisent de grandes collectivités chinoises et africaines.

Dans la relation sino-africaine qui s'ébauche progressivement, les jumelages entre régions et villes des deux parties sont mal connus mais ils correspondent à une nécessité pratique, inscrite dans une décentralisation inachevée des deux côtés, dont en revanche ils facilitent l'avènement.

IV.2.3 Une coopération problématique

Un certain nombre de conditions défavorables plaident paradoxalement pour le renforcement de la coopération décentralisée chinoise en Afrique.

Sa croissance prévisible est précédée par celle des « chinatowns », très dynamiques qui ne lui doivent pas grand-chose. Dans le « Chinatown » qui se déploie au centre de Dakar, l'Ambassade de Chine craint même parfois quelque trouble, pour son image. C'est en effet au grand dam des commerçants africains de Dakar que le quartier chinois prolifère ! Il est d'ailleurs probable que les « africatown » de Hongkong, Canton ou Yiwu ont pour partie un caractère tout aussi spontané ! Les « fourmis » sont agiles et les fonctionnaires ne trouvent pas toujours ce qu'ils cherchent... Les jeunes coopérants techniques chinois, que nous avons rencontré, ne cachent généralement pas que le sol africain n'est pas toujours fertile à la mesure de ce qu'ils cherchent à semer. Et il y a des questions.

On peut ainsi s'interroger sur le positionnement stratégique chinois en Afrique : la « chinafrique » à ailes multiples (spontanées, capitalistiques, politiques..) qui se déploient dans certains pays africains, n'est-elle pas un phénomène bien moins maîtrisé que ce qu'on pourrait penser ? Les relations bilatérales des chefs d'Etats sont moins souveraines qu'on croit en terme d'efficacité. Les contrats que la Chine paraît y signer concernent un territoire déjà colonisé par de grands intérêts déjà bien installés. Et il n'y a pas de raison que l'APD chinoise ne se dissolve pas aussi un peu dans le maquis des intérêts privés. L'Afrique est résistible autant pour les Chinois que pour les Français, ou que pour d'autres partenaires européens..

Et la fonction des jumelages ne viendrait-elle pas à point, depuis les années 2000, pour corriger quelque manque à gagner stratégique ? C'est pourquoi on peut alors se demander si le jumelage chinois n'est pas un jeune cousin de la coopération française, parent éloigné qui ne sait pas toujours où poser ses bagages ? N'est-il pas comme le dernier venu, qui se trouve affronté à des difficultés connues de la famille ? Pourquoi alors ne pas les marier, jumelage et coopération, pour contribuer plus efficacement, ensemble, au développement durable du continent ?

L'hypothèse est certainement idyllique, il y a de nombreuses inconnues, mais l'examen des jumelages montre une porte ouverte, si ce n'est un champ à peine défriché.

Les coopérations chinoises en Afrique sont en nombre infiniment moindre que les coopérations françaises. Elles se situent principalement dans les zones de l'Afrique de l'Est et dans les zones non francophones (50 accords pour seulement 23 en zones francophones). On a affaire à une « zone » de faible densité, en cours « d'aménagement », dont les chantiers en activité sont dispersés et dont le chef laisse la bride sur le cou de ses contremaîtres. En

effet, ces coopérations ne sont pas nécessairement corrélées et encore moins dirigées vers tous les pays où les échanges économiques se sont particulièrement intensifiés ces dernières années. Le tableau des pays concernés fait ressortir l'Egypte, la Namibie et surtout l'Afrique du Sud, ce qui laisse à penser qu'il est difficile d'apprécier les corrélations éventuelles : il n'y a pas de données sur l'import/export en Egypte et en Namibie, l'Afrique du Sud ne figure que pour 8 à 16 % dans les exportations, et très faiblement dans les importations. Les coopérations décentralisées repérées en Afrique du Nord, en Algérie et au Maroc sont muettes. Le Sénégal, dont on a vu que ce pays draine des flux migratoires intéressants, ne figure pas sur la liste affichée.

Les données économiques et politiques dont nous disposons sont souvent peu fiables et il serait abusif d'inférer que l'irruption de la Chine en Afrique se traduit corrélativement par un flux verrouillé de coopérations parallèles entre les pouvoirs locaux des deux parties.

Et à considérer le vaste territoire chinois, ses 22 provinces, plus ses régions autonomes et municipalités, il est évident que les exigences de chacune sont parfois à mille lieux les unes des autres. La diversité, pour ne pas dire la concurrence est naturelle, depuis les régions rurales sous équipées de l'Ouest profond, aux déserts du Nord-Ouest, en passant par la zone sinistrée du Nord-Est et par les riches provinces de l'Est. C'est pourquoi les gouvernements locaux chinois ne sauraient s'engager que de façon hétérogène dans des coopérations décentralisées, en fonction de leurs intérêts particuliers, bien plus qu'ils ne sont autoritairement contraints par le gouvernement central chinois.

Ce dernier trace surtout l'objectif général et le plan.

IV.3. L'hypothèse d'une « nouvelle donne » ?

A observer globalement la percée africaine examinée plus haut à travers les données macro économiques et cartographiques repérables, notamment en regard des flux d'import/export (p.11) et en regard des mouvements migratoires non administrés soulignés par les monographies de Marie GABORIT, une hypothèse toute simple est vraisemblable.

C'est que la coopération décentralisée sino-africaine, est un phénomène récent, qui n'a pas encore trouvé une forme politiquement pertinente en dehors du prolongement de la politique d'influence chinoise. Elle constitue une sorte d'auxiliarat à la percée économique et aux priorités globalement affichées par le gouvernement chinois (pour mémoire : objectif de sécurité énergétique et recherche de matières premières, objectif d'influence accompagné d'aide publique, maintien de sa propre stabilité interne et externe).

Mais une offre chinoise directe est en route : la Chine a augmenté le volume des coopérations décentralisées engagées avec les pays étrangers dans le monde entier, surtout depuis les années 2000. L'évolution est disponible à partir de 1973. De 1972 à 2006 il y a eu 30 provinces concernées, 309 villes, en direction de 120 pays sur les 5 continents, soit 335 régions, 1057 villes, soit aujourd'hui 1401 accords de jumelages. Cette offre nouvelle de coopération, au-delà de recherche d'investissements directs étrangers (IDE), porte de façon

générale sur des questions de management institutionnel, d'aménagement urbain ou rural, de développement durable, à forte dimensions scientifiques et technologiques.

De façon générale, compte tenu du marché, des flux migratoires accrus dans les deux sens, comme à Canton, Hongkong, ou Yiwu dans le Zhejiang, il est cohérent de penser que si la Chine devient un partenaire économique africain, elle ne saurait éviter dans un proche avenir de prendre à bras le corps la question de l'Afrique, non pas dans une logique de prédation, mais vers des perspectives réelles de développement durable du continent, et des formules de management industriel, d'aménagement urbain et rural...

A l'analyse des liens nouveaux qui se créent tous les jours, l'hypothèse d'un mouvement récent à la recherche d'une forme qui lui serait adéquate, pourrait être demain celle d'une « nouvelle donne », à dimension d'échanges de proximité, entre pouvoirs locaux des deux pays, mais pas seulement restreints aux deux parties. En témoigne le texte paraphé à Bordeaux par le Président de l'association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger et par le Président de Cités Unies France, qui est explicite : *« considérant... que les deux associations accordent beaucoup d'importance aux relations de coopération avec les collectivités territoriales des pays en voie de développement et des pays d'Afrique, en particulier (...) décident de créer un partenariat en vue de développer une collaboration pour (...) développer la coopération entre les collectivités territoriales chinoises et françaises (...) explorer les possibilités de mettre en place de coopérations trilatérales entre collectivités territoriales chinoises, françaises et pays en voie de développement, au bénéfice du développement, (...) développer les échanges d'expériences et de savoir faire ».*

IV.4. Pouvoirs locaux chinois, aide au « développement harmonieux » de l'Afrique ?

L'aide chinoise au développement africain est certainement devenue considérable, mais il n'est pas facile d'en donner une idée quantitative, les pays les plus aidés paraissent être le Soudan, l'Algérie, le Nigeria et l'Egypte.

Les données dont nous disposons sont imprécises, et ne permettent pas de discriminer les investissements financiers. Mais les aides chinoises au continent africain sont appelées à croître de façon exponentielle comme cela a été annoncé lors du dernier sommet sino-africain en novembre 2006 (5 milliards annoncés d'ici fin 2009, sous forme d'aides bilatérales, allègements ou annulations de dette pour les pays les moins avancés) ; ces aides pourraient progressivement être amenées à dépasser les aides occidentales dans un certain nombre de pays. Et les pouvoirs locaux sont susceptibles d'y jouer un rôle. Ils seront de plus en plus présents en Afrique ; ce sont des villes multimillionnaires et des régions qui valent des Etats ; elles coopèrent en petit nombre en Afrique, mais avec des moyens potentiellement considérables, à la mesure de leur croissance en Chine. Ces collectivités émergent, en Chine même, depuis un peu plus d'un demi-siècle, progressivement en tant qu'acteurs spécifiques, proches des territoires, des besoins élémentaires des gens, au sein d'écosystèmes menacés.

Les provinces, municipalités, districts (comtés, pour les zones rurales) ont acquis progressivement, en Chine même, une importante autonomie, des savoir-faire institutionnels, y compris afin de maîtriser un développement difficile mais aussi quelquefois bien brutal et

« sauvage » ; elles connaissent de mieux en mieux les conséquences de l'exode rural, l'urgence des créations d'emplois indispensables, les dysfonctionnements écologiques et elles doivent se mobiliser pour inventer du développement durable. Désormais si « l'usine du monde » est en marche, elle est aussi à la recherche de modes scientifiques et technologies avancés de développement durable, bien plus qu'elle n'en diffuse, mais les produits qu'elle vend dans le monde s'améliorent, y compris en Afrique, nonobstant des segmentations adaptées aux pouvoirs d'achat espérés. Les collectivités chinoises ne viennent pas chercher en Afrique des ressources scientifiques et technologiques qu'elles maîtrisent déjà en Chine. Par contre elles entrent désormais dans une phase de diffusion de leur savoir : on peut venir se former en Chine. C'est parfaitement observable dans le contexte de l'émigration africaine à Canton, ou dans le Zhejiang : des étudiants africains s'inscrivent quelquefois dans les meilleures universités chinoises, et trouvent leur compte en terme d'avenir professionnel dans les échanges sino-africains !

La politique de réforme de DENG Xiaoping a ouvert les collectivités locales chinoises vers le monde, avec leurs difficultés et atouts, aujourd'hui sur le front politique d'un « développement harmonieux » dont la formulation, utopique selon la sémantique occidentale, ne doit pas cacher la réalité des expérimentations chinoises repérables (où s'inscrit d'ailleurs l'accord bilatéral de 2007 entre le MEDADD et le MOC). Leur présence en Afrique ne saurait s'expliquer seulement par la soif des matières premières ou de pétrole : et le mouvement encore modeste de jumelages devrait progressivement se surimposer à la présence de boutiquiers et d'entreprises. Ce mouvement est à peine perceptible dans les cartes et tableaux. Mais si ceux qui le perçoivent tout de même ignorent, toutefois, la réalité spécifique et autonome des collectivités chinoises, ils passeront franchement à côté de l'hypothèse la plus probable : il adviendra bientôt des politiques chinoises de coopération décentralisée plus complexes, mieux concertées, à plus grande valeur ajoutée pour l'Afrique. L'ignorer serait dommageable à l'ensemble des parties concernées, pas seulement africaines et chinoises.

En proportion de l'émergence de ces collectivités et de leurs offres ou demandes évolutives, l'APD chinoise devrait alors croître, au sein d'un mouvement plus large et tout aussi croissant des coopérations sino-africaines bilatérales. Et il est vraisemblable que, de sommet sino-africain à sommet euro-africain, en passant par des conférences bilatérales, la Chine s'interroge.

Quelle conduite va-t-elle devoir tenir, en Afrique (mais pas seulement), pour coordonner sa diplomatie économique, politique, d'influence, à la faveur d'un « réservoir » considérable de collectivités, disponibles pour jumelages ou coopérations décentralisées ? On peut supposer que, pas seulement vers l'Afrique, le Gouvernement chinois fera de plus en plus des ouvertures aux pouvoirs locaux du monde entier par le biais de ses propres collectivités locales. En témoigne par ailleurs, en direction des grandes villes de la planète, un « *espace des bonnes pratiques urbaines* » offert à toutes, dans le cadre de l'Exposition universelle de Shanghai en 2010... Il s'agit évidemment d'une recherche de modèles pas seulement économiques, que la Chine est en mesure de s'approprier, mais qu'elle est aussi en mesure d'exporter.

Alors, on peut aussi se demander, nouvelle donne oblige, si l'après Bordeaux de la coopération décentralisée, d'une façon générale, ne s'ouvre pas sur une coopération triangulaire avec la Chine, pour innover, faisant jouer son effet de levier, bien modeste, mais dont la signification peut profiter à toutes les parties ?



IV. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANÇAISE EN CHINE

V.1 La coopération décentralisée française : une coopération accompagnée

Les collectivités françaises sont autonomes les unes des autres et de l'Etat. Dans le cadre de la loi de 1992 amendée en 2007, sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, la loi leur confère une grande liberté d'action avec leurs partenaires étrangers, sous leurs propres responsabilités financières.

Elles sont accompagnées par la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), instance paritaire entre grandes associations d'élus et ministères, présidée par le Premier ministre, qui examine les orientations et facilite la cohérence avec la politique étrangère du pays. Elles se déroulent dans trois types principaux d'espaces géographiques : espaces transfrontaliers européens, zone prioritaire des pays en développement, pays émergents, Inde, Brésil, Chine... A la fin de l'année 2006 (les données 2007 et 2008 sont en cours d'élaboration), près de 3250 collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et structures intercommunales) menaient des projets de coopération à l'international totalisant près de 6000 liens de coopération dans 115 pays. Par le nombre de liens recensés et par leur ancienneté, c'est l'Union européenne qui arrivait largement en tête (4200 liens), avec un grand nombre de partenariats franco-allemands (actuellement 1800). En dehors des pays de l'Union européenne, le reste du monde compte à ce jour 1983 liens de coopération, répertoriés dans la base de données de la CNCD. Hors de l'Europe, les zones choisies par les collectivités territoriales françaises sont : d'abord l'Afrique francophone, ensuite la Chine et l'Asie du Sud-Est, avec une présence encore limitée en Amérique du Sud, des percées intéressantes dans l'Afrique lusophone et anglophone. Dans les pays en développement, leur mode d'action porte sur deux ou trois grandes rubriques, *appui institutionnel, gouvernance locale, co-développement*. Elles s'inscrivent résolument maintenant dans des processus de transformation participatifs, sinon démocratiques, et apportent une valeur ajoutée à la gestion territoriale des espaces d'activités ; de plus en plus la dimension économique tend à émerger, avec recherche de cohérence en relation avec l'AFD et l'APD, notamment en ce qui concerne les actions extérieures des grandes métropoles et des Régions.

Compte-tenu de niveaux de développement différents et de motivations de coopération très variées (économique, institutionnelle, culturelle, de solidarité), il faut distinguer principalement la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP, 54 pays), avec 640 liens de coopération (32,8 % du total hors Union européenne), et dans cette zone la part majeure du continent africain

- Afrique subsaharienne et océan Indien : 460, avec une concentration sur le Burkina-Faso, le Mali et le Sénégal (260 liens pour ces seuls trois pays),
- Afrique du Nord / Maghreb : 122 (49 au Maroc, 43 en Tunisie, 30 en Algérie),
- Asie du Sud-Est : 27, principalement au Vietnam (22),
- Caraïbes : 24 (dont 11 avec Cuba),
- Autres : 5.

Le soutien financier éventuel du MAEE est modeste, à la faveur d'un budget d'environ 16 millions d'euros en 2008, diligenté sous appels d'offres, sous la responsabilité de la Délégation à l'action extérieure des collectivités locales. Ces sommes sont très peu

considérables, rapportées au nombre de coopérations : quelques dizaines de milliers d'euros tout au plus pour les opérations aidées.

Cités Unies France avait rédigé un premier document de synthèse il y a six ou sept ans mais ce n'est que récemment qu'une réflexion est lancée dans le cadre de la CNCD afin de préciser les contours et les modalités de la coopération décentralisée française avec la Chine. A ce titre la Chine est un terrain d'expérimentation, et dans cette direction la relation triangulaire entre la France (et les pays de l'Union européenne), la Chine et l'Afrique sera éventuellement porteuse d'innovations.

V.2 La coopération décentralisée française en Chine : la carte



V.3. Grande diversité institutionnelle

La diversité institutionnelle est réelle :

Collectivité française	Collectivité partenaire
Conseil régional d'Aquitaine	Wuhan
Conseil régional d'Aquitaine	Province du Hubei
Conseil régional d'Auvergne	Province du Liaoning
Conseil régional de Basse Normandie	Province du Fujian
Conseil régional de Bourgogne	Province du Jiangsu
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui
Conseil régional de la Réunion	Tianjin
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong
Conseil régional des Pays de la Loire	Province du Shandong
Conseil régional d'Ile-de-France	Pékin
Conseil régional du Languedoc Roussillon	Chengdu
Conseil régional du Nord Pas de Calais	Tianjin
Conseil régional Rhône Alpes	Municipalité de Shanghai
Conseil régional Rhône Alpes	Antenne ERAI Shanghai
Conseil général de la Lozère	Province du Guizhou
Conseil général de la Vienne	Ville de Shenzhen
Conseil général de l'Orne	Shanghai / district de Daxing
Conseil général de Vendée	Zibo
Conseil général des Alpes-Maritimes	Hangzhou et province du Zhejiang
Conseil général des Hauts de seine	Province du Jiangsu
Conseil général du Loir et Cher	Province du Zhejiang
Conseil général du Maine et Loire	Yantai
Conseil général du territoire de Belfort	Baoji
Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Qinhuangdao
Communauté urbaine de Lille Métropole	Ville de Shenyang
Communauté urbaine de Nantes métropole	Qingdao
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise	Shenzhen
Communauté d'agglomération de La Rochelle	Qingdao
Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace	Jining
Aix-en-Provence	Chaoyang
Aix-en-Provence	Foshan
Bordeaux	Wuhan
Boulogne-Billancourt	Guang'an
Bourg-la-Reine	Pékin /district de Yangqing
Bourgoin-Jallieu	Wujiang
Brest métropole océane	Mairie de Qingdao
Brest métropole océane	Ville de Qingdao
Cavalaire-sur-Mer	Xiamen
Clermont-Ferrand	Anshan
Grenoble	Suzhou
Hyères	Wuxi
Issy-les-Moulineaux	Pékin / district de Chongwen
Issy-les-Moulineaux	Leshan
La Possession	Foshan
La Roche-sur-Yon	Zibo

Le Havre	Dalian
Lyon	Canton
Marseille	Shanghai
Montpellier	Chengdu
Montreuil-sous-Bois	Changchun
Mulhouse	Jining
Nantes	Qingdao
Nice	Hangzhou
Paris	Pékin
Rennes	Jinan
Rennes	Qufu
Rosny-sous-Bois	Yangzhou
Rouen	Ningbo
Saint-Étienne	Xuzhou
Toulouse	Chongqing
Tours	Luoyang
Vénissieux	Huaying
Vierzon	Dongxihu

Cette première liste des coopérations (la base de données de la CNCD en cours de révision ne répertorie pas encore toutes les coopérations) fait apparaître leur diversité institutionnelle (Régions, villes, départements...), pour un nombre d'une soixantaine de coopérations actives répertoriées, quelquefois avec plusieurs liens de coopérations.

V.4 Une coopération tous azimuts, multisectorielle, avec faible engagement de l'Etat

Une deuxième liste de coopérations (elle aussi encore incomplète) fait apparaître le nombre de liens de coopérations, c'est-à-dire d'accords de collectivités à collectivités, soit environ une centaine d'accords. Et ces liens multiples, accords par secteurs, témoignent de la diversité des secteurs de coopération, institutionnels, économiques, culturels, sanitaires, environnementaux, etc.. Certaines collectivités sont plus avancées que d'autres, c'est le cas de la Région Rhône-Alpes.

COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE

Projets menés	Collectivités partenaires	Collectivité française
Accord de coopération	Province du Jiangsu	Conseil régional d'Alsace
Agroalimentaire	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Agroalimentaire	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Commerce	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Coopération portuaire	Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral
Culture	Ville de Shenzhen	Conseil général de la Vienne
Culture	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Culture	Dalian	Le Havre
Culture	Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
Culture	Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine
Culture	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Culture	Shanghai	Marseille
Culture	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Culture	Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine

Culture	Changchun	Montreuil
Culture	Changchun	Montreuil
Culture	Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral
Culture : année de la Chine : exposition	Pékin	Paris
Culture : Echanges culturels et artistiques entre le CNR de Cergy-Pontoise et la Shenzhen Art School	Shenzhen	Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Culture : Exposition "Willy Ronis à Paris"	Pékin	Paris
Culture : Nouvel An chinois : défilé sur les Champs Elysées avec les associations chinoises de Paris (02/04)	Pékin	Paris
Développement durable pour la Ville de Qufu : sauvegarde du patrimoine historique et naturel et initiatives pour un tourisme culturel	Qufu	Rennes
Divers	District de Daxing (Shanghai)	Conseil général de l'Orne
Divers	Province du Zhejiang	Conseil général du Loir et Cher
Divers	Chengdu	Conseil régional du Languedoc Roussillon
Divers : coopération	Guang'an	Boulogne Billancourt
Divers : coopération (Protocole)	Changchun	Montreuil
Divers : domaines culturel, sportif, touristique, social et économique	Foshan	La Possession
Divers : Echanges économiques, culturels, éducatifs, et touristiques	Hangzhou et province de Zhejiang	Conseil général des Alpes maritimes
Divers : Economie, environnement, enseignement supérieur, culture, recherche, et commerce	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Echange de bibliothécaires	Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux
Echange d'informations et de personnes	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Economie	Jining	Mulhouse
Economie	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Economie	Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane
Economie	Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine
Economie	Changchun	Montreuil
Economie	Jining	Communauté d'agglomération Mulhouse sud alsace
Economie	Ningbo	Rouen
Economie	Dalian	Le Havre
Economie	Dongxihu	Vierzon
Economie	Hangzhou	Nice
Economie	Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine
Economie	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Economie	Shanghai	Marseille
Economie	Wuxi	Hyères
Economie (missions d'entreprises, Institut d'Administration des Entreprises,...)	Ville de Shenzhen	Conseil général de la Vienne
Economie : coopération entre PME-PMI	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Economie : développement de la filière lait	Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté
Economie : Maison du Développement Economique Auvergne/Liaoning	Province du Liaoning	Conseil régional d'Auvergne
Economie : Mission de promotion économique de l'Est parisien en Chine	Yanzhou	Rosny-sous-bois
Economie : partenariat inter-entreprises, et ouverture d'un bureau des entreprises de PACA à Canton	Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
Economie : Pêche	Tianjin	Conseil régional de la Réunion

Economie : promotion du tissu économique rennais	Jinan	Rennes
Economie et commerce	Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral
Economie filière nautique	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Enseignement : coopération universitaire	Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane
Enseignement : coopération universitaire	Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral
Enseignement : échange universitaire	Baoji	Conseil général du territoire de Belfort
Enseignement : échanges d'étudiants chinois et bourguignons	Province du Jiangsu	Conseil régional de Bourgogne
Enseignement : échanges entre lycées	Province du Jiangsu	Conseil régional d'Alsace
Enseignement : échanges scolaires	Jinan	Rennes
Enseignement : échanges scolaires	Leshan	Issy-les-Moulineaux
Enseignement : échanges scolaires	Changchun	Montreuil
Enseignement : échanges scolaires	Changchun	Montreuil
Enseignement : échanges scolaires	Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux
Enseignement : échanges universitaires	Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté
Enseignement : échanges universitaires	Qingdao (Shandong)	Nantes
Enseignement : échanges universitaires	Changchun	Montreuil
Enseignement : échanges universitaires	Changchun	Montreuil
Enseignement : éducation	Dongxihu	Vierzon
Enseignement : éducation	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Enseignement : Universités	Shanghai	Marseille
Enseignement : Universités	Hangzhou	Nice
Enseignement : Universités	Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine
Enseignement : Universités, appariement de lycées	Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
Enseignement primaire et secondaire	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Enseignement supérieur	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Enseignement supérieur : échanges	Jinan	Rennes
Enseignement supérieur : échanges d'étudiants	Changchun	Montreuil
Enseignement supérieur et de la recherche	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Environnement	Ville de Shenyang	Communauté urbaine de Lille métropole
Environnement	Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté
Environnement	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Environnement : amélioration de la qualité des eaux	Suzhou	Grenoble
Environnement : assainissement du fleuve Zhupi	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Financement de l'action sociale	Shanghai	Marseille
Formation	Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine
Formation	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Formation de fonctionnaires	Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
Formation professionnelle	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Industrie	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Industrie automobile	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Institut Confucius d'Alsace	Province du JiangSu	Conseil régional d'Alsace
Jumelage	Zibo	Conseil général de Vendée
Jumelage	Canton	Lyon

Jumelage	Huaying	Vénissieux
Jumelage	Jinan	Rennes
Jumelage	Luoyang	Tours
Jumelage	Wujiang	Bourgoin-Jallieu
Jumelage de 1984	Xuzhou	Saint-Étienne
Jumelage --Echanges économiques et culturels	Chongqing	Toulouse
NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication)	Shanghai	Marseille
NTIC Nouvelles technologies -- Recherche	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Projet Equal : Chinois d'Europe et Intégration	Pékin	Paris
Protection du patrimoine urbain ancien, programme présenté pour financement en septembre 2003.	Pékin	Paris
Recherche	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Recherche / développement	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Santé : coopération sanitaire	Suzhou	Grenoble
Santé : Echanges médicaux	Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux
Santé : médecine	Shanghai	Marseille
Santé publique	Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine
Science : coopération	Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane
Science et technologie	Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
Science et technologie	Ningbo	Rouen
Soutien technique aux exportations	Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes
Sport	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Sport	Qingdao	Communauté d'agglomération de La Rochelle
Sport : échanges	Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux
Sylviculture et transformation du bois	Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine
Télévision	Qingdao (Shandong)	Nantes
Tourisme	Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne
Tourisme	Dongxihu	Vierzon
Tourisme	Hangzhou	Nice
Tourisme	Jining	Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace
Tourisme	Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté
Tourisme	Tianjin	Conseil régional de la Réunion
Tourisme	Wuxi	Hyères
Tourisme : Promotion du tourisme de la Province de l'Anhui	Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté
Urbanisme	Shanghai	Marseille

L'ensemble des secteurs concernés témoigne de l'ancrage des coopérations, au cœur du développement territorial, où les collectivités jouent par nature un rôle d'ensemblier¹.

Il sera d'ailleurs possible, dans un proche avenir, de représenter plus finement encore l'ensemble des coopérations, à l'échelle de la Chine toute entière, dans l'espace géographique où ils se déroulent, un grand nombre d'échanges universitaires actifs, ainsi que des implantations industrielles, au nombre d'environ 1 100 (établissements qui représentent un nombre plus limité d'entreprises, en raison des doublons et en raison du fait que de nombreuses entreprises ne souhaitent pas déclarer qu'elles travaillent en Chine). Et cela aura

¹Le lecteur pourra trouver, en annexe, le même tableau trié par collectivités françaises et chinoises.

pour avantage d'éclairer de façon opportune les opérations que des collectivités engagent, dans leur environnement socio-économique.

Ces opérations se déroulent pour l'instant chaque année avec un soutien anecdotique de l'Etat : autour de 500 000 euros seulement en 2007, en comptant un projet d'Action en région de coopération universitaire et scientifique (Languedoc-Roussillon/Shanghai). Elles mobilisent en revanche des crédits moins négligeables émanant des différentes régions, départements, ou municipalités : c'est par millions d'euros que peuvent se chiffrer les crédits engagés par l'ensemble des collectivités chaque année, ce qui reste toutefois modeste. En effet si la Région Rhône-Alpes consacre environ 2 millions d'euros dans la coopération avec Shanghai, d'autres collectivités dépensent seulement quelques milliers d'euros ou quelques dizaines de milliers, tout au plus !

V.5 Effet de levier substantiel : une diplomatie de proximité active

Les coopérations décentralisées franco-chinoises s'inscrivent substantiellement dans les priorités diplomatiques de la France et de la Chine : économie et développement durable (dont la dialectique n'est toutefois pas encore bien assurée !), mais la faiblesse des engagements financiers de l'Etat, la modestie apparente de la plupart des collectivités, ont pour résultat pervers de contribuer à rendre ces coopérations peu lisibles. On peut s'interroger sur leur portage, sur leur portée, sur leur accompagnement par les services de l'Etat (Coopération scientifique et culturelle, missions économiques, etc.). L' élu local est un ensemblier, il porte globalement une infinité de secteurs. Il en résulte une lisibilité difficile pour les services consulaires. Les logiques politiques des collectivités ne sont pas homothétiques des découpages diplomatiques et administratifs, qui peinent à prendre la mesure à la fois de la diversité et l'interactivité éventuelle des portages : solidarité, portage du lien social, cohérence territoriale, groupes provinces (sinon pays), sont des dimensions qui se retrouvent à des degrés divers dans la coopération française en Chine.

Cela devrait être progressivement résolu et en partie réparé lorsque la base de données de la CNCD aura été complètement renouvelée, dans le courant de l'été 2008 : il sera alors possible de mieux cerner la nature et la place de la coopération décentralisée en Chine, qui, néanmoins, mobilise d'ores et déjà (encore un peu à l'aveuglette) une quinzaine de représentations dans à peu près autant de collectivités chinoises.

Reste que le caractère multisectoriel de la coopération évoqué plus haut correspond à une réalité bien tangible et répond bien au spectre large d'une demande chinoise qui construit progressivement les moyens institutionnels de sa propre gouvernance locale. *Aménagement urbanistique, architecture, mode de management culturel, coopération universitaire, échanges agronomiques, gestion écologique des territoires, promotion de zones de hautes technologies, promotion des PME/PMI, des pôles de compétitivité* etc., sont autant de questions qui nourrissent les échanges en cours ou à venir. Et tout cela répond aux collectivités chinoises qui sont en manque d'exemples étrangers afin de perfectionner leurs politiques.

Les exemples ne manquent pas. Pour n'en citer que quatre, *d'abord* en 2007, l'échange entre Brest et Qingdao sur la voile, pour la préparation des Jeux Olympiques de Pékin, témoigne bien de cette ouverture de l'éventail de coopération. Comme c'est souvent le cas, il correspond à un particularisme local (ici concernant la mer). *Ensuite*, la participation efficace de Dalian à l'organisation des grands forums industriels du Havre témoigne de perspectives

économiques profitables pour les deux parties : la dynamique économique est devenue un enjeu pour la plupart des coopérations décentralisées en Chine ; dans les deux cas *en troisième caractéristique*, il y a des perspectives européennes (d'autant que Kiel est jumelée avec Qingdao).

Un quatrième exemple offre un intérêt différent, c'est celui des Pays de la Loire. La Région s'attache à donner un maximum de cohérence à sa coopération dans le Shandong, elle contribue à la mise en réseau de toutes ses coopérations décentralisées, non seulement en Chine mais ailleurs (elle ouvre des chantiers tous azimuts : au Burundi, en 2008, la Région va aider les producteurs d'un excellent thé burundais à sortir d'un circuit commercial qui est défavorable, pour les faire entrer dans des filières d'excellence). Et la Région a passé un accord global avec le MAEE, afin d'élargir conjointement avec ce dernier les coopérations qui lui paraissent les plus productives à travers le monde et correspondent aussi aux priorités du MAE. Cet exemple est voisin de celui de l'Auvergne, qui a passé avec le MAEE un accord de soutien qui inclut un dialogue sur les coopérations françaises qui se déroulent dans le Liaoning, sa province partenaire (Le Havre, Lille, Clermont-ferrand...). Positivement, à l'instar de Régions, Départements, Municipalités ou Communauté d'agglomérations, qui ont élaboré une ligne stratégique de coopération, comme l'Alsace ou Rhône-Alpes, on assiste à une mise en cohérence de la diversité, à recherche de mutualisation, à une professionnalisation effective de la coopération, qui devient progressivement un outil complémentaire des autres formes de coopération internationale pour le développement.

C'est tout récemment, ils viennent d'être évoqués, que les vecteurs de coopération les plus en phase avec la demande chinoise sont apparus. Premièrement c'est la demande économique des deux côtés, qui s'est révélée très porteuse dans les nouveaux accords signés ou envisagés : à propos de l'extension de l'accompagnement des PME/PMI. Deuxièmement c'est le développement durable, dans ses trois dimensions, sociale, économique et écologique, qui fait l'objet de discussions et de tentatives de coopération : la conférence de Bordeaux, en novembre 2007 a consacré ce thème stratégique, en même temps que le Ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable (MEDADD) et le Ministère chinois de la construction (MOC) signaient leur accord sur le développement urbain durable.

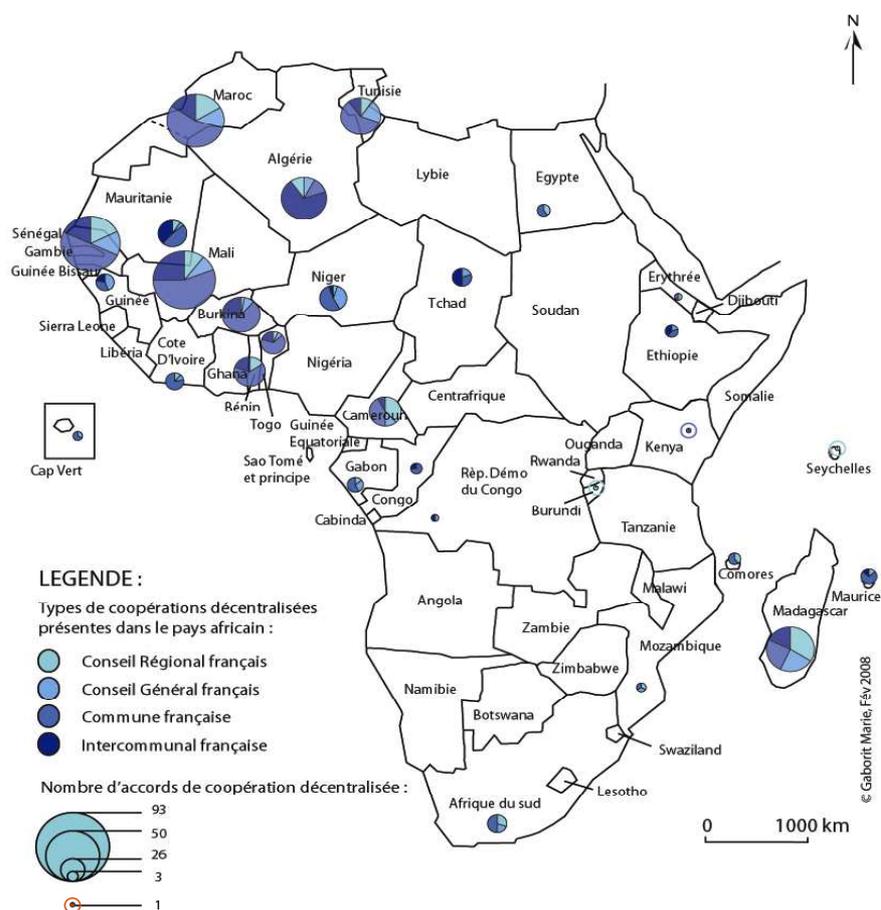
Dans l'ensemble, les coopérations décentralisées franco-chinoises tendent à divers point de vue à exercer un effet de levier dans les échanges franco-chinois ; progressivement la diplomatie de proximité, dont elles sont la substance, viendra trouver une place que les deux Etats commencent à repérer. Toujours dans l'ensemble, pour être différents, les jumelages et coopérations n'en recèlent pas moins des complémentarités d'expérience au titre des capacités d'ensembliser, d'une part en Chine une expérience récente mais avec un pouvoir de décision assorti de moyens vraisemblablement importants, d'autre part, côté français, à l'instar des Pays de la Loire, une expérience ancienne, étalée et dense dans l'espace, appuyée sur un effet de levier conséquent.



VI. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE, CONTRIBUTION POUR L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

VI.1 La carte et les coopérations

REPARTITION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCAISE EN AFRIQUE EN 2007



Les puissances coloniales ont contribué, progressivement, depuis la fin de la colonisation, à l'administration, à l'éducation, à la formation des élites, au développement économique (si dépendant qu'il fût) mais aussi à établir des liens sociaux, pas du tout négligeables, à la faveur d'actions caritatives, sanitaires, éducatives et sociales, parfois à visée d'aide locale au développement, puis progressivement par des actions de jumelages, principalement dans l'ancien empire colonial français, et enfin plus récemment par de véritables actions de solidarité, face aux maladies émergentes (Ebola, grippe aviaire, Sida... il y en a plusieurs centaines).

Tout ceci est loin d'être négatif, la solidarité se substitue ainsi à l'acte caritatif, dans le sens où elle se déroule dans l'intérêt vital de celui qui donne autant que de celui qui reçoit. Et dans ce mouvement, les personnes, les ONG, et plus encore les collectivités locales jouent un rôle important, sinon déterminant du point de vue institutionnel. Les 600 liens de

coopérations décentralisées françaises en Afrique ont une répartition prédominante liée à la francophonie en Afrique du Nord, centrale et de l’Ouest. La carte est significative, elle exprime à la fois l’impact de la colonisation française en Afrique, le développement inégal des pays africains, une modeste aide publique, sinon citoyenne, et une pénétration émergente en Afrique lusophone et anglophone.

Tableau des coopérations décentralisées françaises, par type de collectivités et par pays

Pays	Conseil régional	Conseil général	Commune	Structure intercommunale
Afrique du Sud	3	2	5	0
Algérie	4	6	35	5
Angola	0	0	0	0
Bénin	4	0	16	5
Botswana	0	0	0	0
Burkina Faso	1	3	22	9
Burundi	1	0	0	0
Cameroun	10	3	11	2
Cap Vert	0	1	2	0
Centrafrique	0	0	0	0
Comores	2	0	3	0
Congo	0	0	3	1
Côte d'Ivoire	1	1	7	0
Djibouti	0	0	0	0
Egypte	2	0	3	0
Erythrée	1	0	1	0
Ethiopie	0	1	2	2
Gabon	1	2	4	0
Ghana	0	0	0	0
Guinée	0	4	3	2
Guinée équatoriale	0	0	0	0
Guinée-Bissau	0	0	0	0
Kenya	0	0	1	0
Lesotho	0	0	0	0
Liberia	0	0	0	0
Libye	0	0	0	0
Madagascar	19	13	14	10
Malawi	0	0	0	0
Mali	10	8	52	23
Maroc	13	10	43	12
Maurice	1	0	5	1
Mauritanie	2	1	10	8
Mozambique	1	1	1	0
Namibie	0	0	0	0
Niger	1	7	10	1
Nigeria	0	0	0	0
Ouganda	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	1	0	1

Sao Tomé et principe	0	0	0	0
Sénégal	15	12	42	15
Seychelles	1	0	0	0
Soudan	0	0	0	0
Swaziland	0	0	0	0
Tanzanie	0	0	0	0
Tchad	0	2	3	5
Togo	1	1	10	3
Tunisie	4	8	23	4
Zambie	0	0	0	0
Zimbabwe	0	0	0	0

VI.2 L'évidence de la coopération décentralisée : parallèle aux échanges économiques et à l'APD

Le soutien financier éventuel du MAEE aux collectivités qui le demandent est modeste, peu considérable, rapporté au nombre de coopérations : quelques dizaines de milliers d'euros tout au plus pour les opérations aidées. Ce soutien est anecdotique en regard, principalement en Afrique de l'Ouest, de la part économique des échanges et de l'APD, dont on pourra percevoir ci-dessous l'importance grâce à la liste des 21 premiers pays bénéficiaires de l'APD française en Afrique.

Tableau des 21 premiers bénéficiaires africains de l'APD de la France (versements nets en millions d'euros)

Source : *Chiffres définitifs de l'APD française en 2005*, Les Notes du jeudi, DgCID janvier 2007

1	Nigéria	1155,48
2	Congo (Brazzaville)	816,13
3	Algérie	205,18
4	Maroc	159,00
5	Tunisie	146,70
6	Sénégal	127,30
7	Madagascar	73,30
8	Mali	72,37
9	Congo (Kinshasa)	70,77
10	Égypte	64,68
11	Burkina Faso	64,04
12	Niger	56,52
13	Côte d'Ivoire	54,63
14	Mauritanie	38,24
15	Tchad	36,16
16	Bénin	34,48
17	Ghana	31,50
18	Djibouti	28,43
19	Centrafrique	28,15
20	Guinée	26,09
21	Togo	24,57

Il est intéressant de voir aussi la localisation des entreprises :

Pays	Nombre d'entreprises françaises référencées sur le site IZF.net
Bénin	26
Burkina-Faso	18
Cameroun	35
Congo	9
Côte d'Ivoire	59
Gabon	10
Guinée Bissau	0
Guinée équatoriale	1
Mali	10
Niger	6
République centrafricaine	2
Sénégal	42
Tchad	3
Togo	8
Total : 14 pays	229 entreprises

Encore une fois, cette référence aux entreprises ne doit néanmoins pas laisser croire que les collectivités seraient à mettre sur le même plan que les acteurs économiques ou que les grands bailleurs de fonds. Au sein des vecteurs de développement, la coopération décentralisée ne représente qu'une somme minime, de l'ordre de 0,05 % (aide directement soutenue par le MAEE) à 1 % de l'Aide publique au développement, qui se monte à environ 10 milliards d'euros.

Les liens de coopération intéressent les relations de Région à Région, de ville ou de département à ville, ou à village. Le MAEE les aide modestement (autour de 10 millions d'Euros en 2006). Une aide qui représente tout de même globalement un apport total évalué, toujours en 2006 à 50,4 millions d'euros (45,4 millions d'euros en 2004) depuis les collectivités territoriales en direction de leurs partenaires des pays en développement (dont l'Afrique absorbe la plus large part). Dans ce cadre général, le Ministère fait aujourd'hui priorité des dimensions d'appui institutionnel, de co- développement au sens large et de gouvernance territoriale dans les appels à projets qu'il diligente. Ces trois priorités inscrivent, dans un cadre de cohérence nouveau, la promotion d'actions culturelles, sanitaires ou sociales, etc., des collectivités.

L'APD tend aussi à épouser ce mouvement, principalement dans le champ des coopérations techniques, du développement social durable, mais son volume financier est infiniment plus vaste, et elle est principalement portée à l'échelle des politiques d'Etat, et souvent associée à des logiques d'influence, et de présence économique.

L'APD se répartit en outre, c'est parfaitement lisible plus haut, en fonction de dimensions économiques bien plus sensibles que ce qu'il en est pour la coopération décentralisée, qui porte généralement sur des objectifs souvent encore caritatifs, éducatifs, technologiques, etc.. Mais il y aurait méprise à négliger dans ce contexte la relation sociale, la solidarité que la

coopération décentralisée anime, avec peu de moyens, en prenant au développement social africain une part *institutionnelle, de collectivité à collectivité*, que les ONG, qui bénéficient pour leur part de crédits publics plus considérables, ne sauraient assumer.

On recense précisément aujourd'hui 586 liens de coopérations décentralisées, principalement dans la zone franc et francophone et les plus fortes zones de coopération correspondent à des zones de forte implantation économique : les entreprises françaises les plus nombreuses figurent dans les pays où la coopération décentralisée est forte, dans des contextes, des complexes territoriaux, des systèmes de production et ce consommation locaux mêlant des boutiques, des commerces, des entreprises industrielles ou agricoles. Dans ces complexes la coopération décentralisée prend un sens qui ne saurait être discerné quand on la considère hors champ, en dehors du tissu social qui l'accueille. Elle tend à devenir un moyen de développement intégré. Dans cette optique, la coopération décentralisée est partenaire d'une « *construction sociale* » métissée franco-africaine.

VI.2.1 Zoom sur le Burkina-Faso : un tissu de solidarité institutionnelle

La carte de la coopération décentralisée française au Burkina-Faso (base de données CNCD, janvier 2008) est, elle aussi, édifiante : elle souligne la densité d'une présence de longue date, coopération décentralisée qui n'exporte pas, ni n'importe, au sens marchand et économique du terme, mais contribue à tisser en Afrique un lien franco-burkinabais, franco-africain, un lien relationnel que la Chine de toute évidence, si présente qu'elle soit en Afrique, ne saurait nouer de façon identique.

L'exemple du Burkina-Faso, qui n'est pas le plus dense territoire de coopération avec 37 accords de coopération (Mali 93, Sénégal 84), s'inscrit parmi d'autres dans la solidarité envers le Sahel, dans cet air de proximité, « de famille », irremplaçable, dont il a été parlé plus haut.

Cet air porte santé, éducation, agriculture, énergies douces, irrigation goutte à goutte, puits, solidarité et amitié, parfois opposés aux fantasmes et aux réalités inquiétantes, que suggèrent les cartes à courte vue et à petite échelle de la présence chinoise en Afrique (alors entendue comme seulement prédatrice, ce qu'il convient de démystifier).

VI.2.2 Groupes pays : coopération décentralisée, coordination, cohérence territoriale

Nous ne nous attarderons pas longuement sur l'exemple de Madagascar, où coexistent 64 accords de coopération, mais nous y relèverons rapidement l'émergence d'un Groupe pays, épaulé par Cités Unies France, qui s'y développe comme dans d'autres pays africains. Un groupe pays, c'est une coordination stratégique, avec mieux qu'un chef de file ou même qu'un coordinateur. A Madagascar, la Région aquitaine y est un agent de cohérence, qui y travaille avec l'ensemble des collectivités françaises, avec l'ambassade et avec les autorités locales. Cette coopération mérite un point d'orgue : elle a résisté à des changements politiques notoires à Madagascar et tend à s'orienter vers d'éventuels groupes projets, qui tendent à accompagner l'aménagement institutionnel et territorial de l'Ile.

VI.3 Vers un nouveau départ, effet de levier , bien commun local et lien social

La mondialisation affronte aussi l'écologie et les modifications dans les écosystèmes de la planète, ceci faisant émerger à l'échelle locale à la fois des dysfonctionnements climatiques et des revendications positives sur les services essentiels (par exemple l'eau). Dans ces conditions, la coopération à l'échelle locale, à tout le moins la coopération décentralisée française en Afrique, a un rôle à jouer pour renforcer le développement durable, contribuer à résoudre des contradictions consubstantielles au sous-développement, faciliter la croissance et la paix sociale, à l'échelle des micro territoires qu'elle tente modestement de fertiliser.

Au regard des autres politiques publiques, le plus souvent fondées sur des orientations sectorielles et portées par des administrations d'Etat, les coopérations décentralisées de proximité, fondées sur des lieux de vie circonscrits visant à satisfaire localement des besoins communs aux ethnies qui y cohabitent, sont concrètes, directement appréciables et utilisables. Elles adviennent parfois opportunément pour apporter éducation technique, connexion à des réseaux de savoir et d'aide plus lointains et peuvent devenir des facteurs non négligeables d'ouverture pour le lien social.

Avec la construction des stades bien nommés « de l'amitié » à l'instar de l'aide mobilisée par les jumelages chinois, l'exemple de la coopération sportive est symptomatique. Les coopérations bien conduites dont le sport est parfois porteur ne favorisent pas que le chauvinisme et la guerre sociale : il renforce aussi la cohésion sociale, lorsqu'il est porté dans la proximité des échanges coopératifs.

Les modestes liens de coopération épousent la complexité des besoins locaux, ils en favorisent un traitement social interactif, notamment pour résoudre leur fragmentation. Ces liens venus de loin portent alors des réponses économiques et sociales localement adaptées, aux hommes, femmes, enfants, à la flore, aux écosystèmes. Ils présentent l'avantage d'une aide publique légère, non sectorielle, en contrepoint de lourdes politiques d'aménagement décidées selon les grandes divisions du travail d'équipement des territoires (transports, logement, énergie..) qui aiguisent parfois certaines contradictions locales, plus qu'elles ne contribuent à les résoudre.



VII. DIPLOMATIES DE PROXIMITÉ, LA PETITE PORTE

Ce rappel géographique, historique, politique, cartographique, où la coopération décentralisée française en Afrique est positionnée en regard de l'irruption de la Chine en Afrique, marque la distance, fonde la profondeur de champ d'un chantier aujourd'hui émergent. La coopération décentralisée emprunte une porte étroite vers la transition démographique africaine, elle constitue un rouage, comme une sorte de « bielle » dans le « moteur » du développement économique ; en effet, comment adapter l'effet d'investissements affectés de haut en bas, verticalement, à des formes de développement territorial qui ne sauraient obéir, elles-mêmes, qu'à des contraintes de coordination jouant entre elles de façon nécessairement « horizontale » (écologiquement, économiquement, socialement) ? C'est une question « d'embellage », c'est-à-dire que la coopération décentralisée, jouant à l'échelle de la cohésion territoriale, est un facteur réel pour que l'aide publique épouse progressivement des formes nouvelles de déconcentration et de décentralisation, s'adaptant ainsi aux besoins assez indivisibles de la gouvernance locale. La coopération décentralisée française, à la fois diplomatie « de proximité », appui institutionnel, co-développement et amélioration de la gouvernance et du développement durable se déroule conformément aux axes politiques qui encadrent déjà les politiques de coopération de la France en Afrique. Elle les appuie, elle donne la mesure des territoires où ils s'exercent, elle en est aussi un ferment. Elle en « territorialise » l'expression.

Mais est-il raisonnable d'envisager d'en faire avec la Chine des principes communs pour une coopération triangulaire ? L'analyse de la coopération française en Chine, l'accueil qu'elle rencontre auprès des autorités chinoises, l'intérêt que ces dernières ont manifesté pour coopérer avec les collectivités françaises dans les pays tiers, notamment en Afrique, lors de la conférence de Bordeaux, tout cela incline à penser qu'il y a dans cette direction des opportunités réelles.

VII. 1. Convergences éventuelles

La nature de ces coopérations, françaises et chinoises, sous une apparence thématique voisine, en terme de santé, solidarité, formation, assistance technique, agriculture, environnement, etc., présente un certain nombre de différences mais aussi de points communs.

Il y a des analogies importantes, d'abord peu d'argent directement affecté par l'Etat, en ce qui concerne d'abord les collectivités françaises ; en Chine, en dehors d'investissements macro économiques, ou concernant les régions les plus démunies, ce sont généralement les collectivités qui financent leurs activités. Dans les deux cas une instance de clarification : d'une part la Délégation à l'action extérieure des collectivités locales, de l'autre l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les peuples étrangers. Pas de concurrence géographique, concernant la France, les 600 accords de coopération ont une répartition prédominante liée à la francophonie en Afrique du Nord, centrale et de l'Ouest, tandis que la Chine traile généralement plus à l'Est.

Il y a aussi des spécificités :

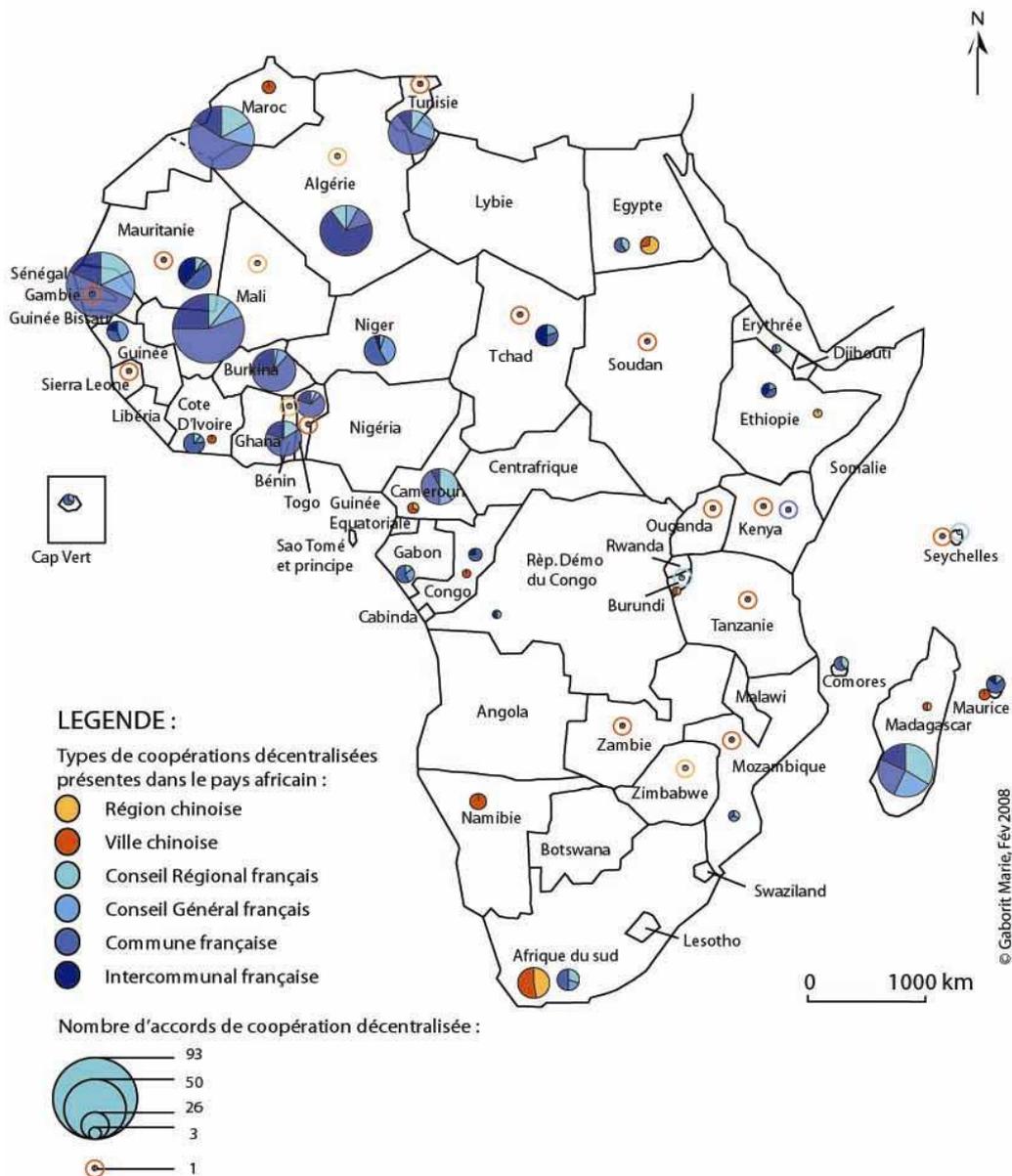
a) Les coopérations françaises sont regroupées selon deux ou trois grandes rubriques qui correspondent aux grandes orientations de la diplomatie en direction des pays en développement : appui institutionnel, gouvernance locale, co-développement. Les collectivités sont autonomes les unes des autres et de l'Etat ; elles s'inscrivent maintenant dans des processus de transformations participatifs, sinon démocratiques, et apportent une valeur ajoutée à la gestion territoriale des espaces d'activités. Les budgets abondés par le MAEE sont faibles, exécutés sans coordination bien efficace avec ceux de la coopération technique, ou encore avec ceux de l'Aide publique au développement. Les interventions des collectivités sont modestes, mais la dimension économique tend à émerger, elles recherchent une cohérence avec des supports financiers plus conséquents, en relation avec l'AFD et l'APD, notamment en ce qui concerne les Régions. En définitive, le manque de coordination et la faiblesse des budgets fragilise un positionnement institutionnellement adéquat au cœur des problèmes cruciaux à traiter : pauvreté, emploi, écologie, micro développement, gouvernance locale. La coopération décentralisée à la française joue ainsi sur un territoire africain une petite partie dont l'enjeu est le développement intégré, elle n'a le plus souvent pas connaissance des cartes d'un plus grand jeu (aux mains d'autres acteurs, ONG, AFD, France coopération technique, Culture France, missions économiques, bailleurs de fonds multilatéraux...). En Afrique la coopération décentralisée a pourtant démontré son efficacité : si minuscules que soient les moyens mis en œuvre par les pouvoirs locaux, ces derniers apparaissent principalement susceptibles de contribuer à la gestion territoriale des problèmes locaux : ce qui se prononce aussi « gouvernance » ! L'émergence d'une « chinafrique » advient alors à la rencontre des interventions plus anciennes de la coopération décentralisée française. Celle-ci porte des atouts originaux, spécifiques, complémentaires d'autres formes de coopération, pour le développement africain. Ce n'est que récemment que la « banque » française pour le développement, l'Agence française pour le développement (AFD) a fort heureusement pris effectivement conscience de l'intérêt stratégique des collectivités locales ! La porte étroite des coopérations décentralisées, en raison de l'implantation dense et profonde de celles-ci, peut alors mener à une application plus efficiente de l'APD et des investissements de l'AFD ou d'autres bailleurs de fonds.

b) *La Chine nouvelle* commence à peine à découvrir la nature de son propre impact en Afrique. Elle rencontre aussi, avec la coopération décentralisée de la France et de certains autres pays occidentaux des formes de coopération qu'elle ne saurait imiter, pour des raisons simplement historiques, linguistiques, sémantiques, quoique des correspondances sino-africaines « naturelles », bien antérieures aux métissages franco-africains, puissent lui permettre pour sa part une compréhension des choses quelquefois très directe. Dans ce contexte les jumelages chinois, même s'ils ne disposent pas des ressources humaines, sociales, immatérielles, étroitement métissées qui sous-tendent les coopérations de la « vieille Europe », sont en position plus favorable pour rechercher des formules intégrées d'action sinon de développement. Comme il vient d'être vu, l'administration chinoise effectue un contrôle organisationnel pyramidal, et les jumelages chinois en Afrique ont des visées économiques associées à des objectifs de développement social. Le gouverneur d'une province ou le maire d'une ville chinoise a regard (sinon autorité) sur tous les domaines relatifs à la science, technologie, développement social, industrie et commerce. Il paraît de plus être en phase avec son ambassade et sa mission économique ; il bénéficie en outre, par le biais de ses Bureaux du commerce, des services de l'Exim Bank (établissement d'état créé en

1994, l'Export-Import Bank of China est en principe le pôle chinois obligatoire des transferts financiers vers les échanges économiques et de coopération, et est dans une certaine mesure comparable à l'AFD).

Et lorsqu'on regarde de près, ci-dessous, la carte du continent africain, en y superposant les coopérations décentralisées, il est légitime de penser, compte tenu des pages qui précèdent, que les compétences institutionnelles des deux pays sont de nature à travailler de concert pour contribuer au développement africain.

COMPARAISON DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-AFRICAINE ET SINO-AFRICAINE EN AFRIQUE EN 2007



Sur la carte, au moins pour la partie française, figure une multitude de potentialités de développement social (ici imperceptibles, mais qui ont été entrevues au cours des développements précédents). Les élus locaux français peuvent transférer à peu de frais une partie de leur savoir, savoir de gouvernance et savoir d'ensemblier, vers leurs partenaires africains. Les 73 jumelages chinois en Afrique ont par ailleurs des atouts économiques inhérents à l'échelle de leurs bases chinoises d'intervention et des opportunités d'action à la mesure de leurs compétences et pouvoirs d'ensembliers en Chine.

Au plan des compétences, les élus chinois, plus encore que les Français, peuvent peser sur la gouvernance de leur territoire avec une autorité incontestable, même si les obstacles politiques et administratifs ne sont pas négligeables. Les collectivités locales chinoises disposent enfin de pouvoirs de décision, notamment économiques, hors de proportions avec ceux des collectivités françaises.

VII.2. Complexes territoriaux : vers un développement local intégré ?

VII.2.1 Percée économique, croissance des couches moyennes

La percée de la Chine en Afrique de l'Ouest ne doit directement pas grand-chose aux jumelages. Ils sont encore très rares ! Cette percée s'inscrit au sein de visées pragmatiques chinoises et africaines (vraisemblablement sans délibération stratégique ou théorique préalable) qui démontrent de façon limpide que la chinafrique, en train d'émerger, résulte « *d'un mélange de pragmatisme d'entreprises et de volontés provinciales* » (Marie GABORIT). Poussées par le Gouvernement chinois, ce sont les entreprises chinoises qui ont noué des liens avec l'Afrique, le premier ayant d'ailleurs souvent financé, au début, l'implantation des secondes. C'est particulièrement vrai dans le BTP, où, pour la grande majorité des entreprises, le premier contrat dans un pays africain est un projet de l'Etat chinois. Qu'il s'agisse d'un « stade de l'amitié », d'un port, d'une route, etc., ces premiers contrats sont, souvent, pour les entreprises du BTP, un moyen d'obtenir les visas nécessaires pour leurs personnels et ensuite de prospecter pour de futurs projets et contrats sur place. Cependant, outre les grandes entreprises nationales très présentes dans les domaines des télécommunications et du pétrole, une part importante des entreprises implantées en Afrique et surtout la grande majorité des entreprises du BTP sont des consortiums *provinciaux*, à ancrage territorial, social et institutionnel chinois. Cette percée chinoise est comme un premier geste, mais à moyen terme ce sont les exigences du développement local africain qui seront nécessairement visées. Il s'agit de construire une société où la classe moyenne des petits entrepreneurs a quelque chance d'épanouissement, selon des proportions bien plus larges qu'aujourd'hui. L'idée de transition démographique serait un vœu incantatoire si la sociologie de la coopération n'en rendait pas quelque prémises perceptibles, dont la Chine est effectivement porteuse... mais certainement pas à elle seule.

Les coopérations décentralisées venues de France, de Chine ou d'ailleurs ne sont pas réellement concurrentes, ni sectorielles, elles portent des politiques locales, développement rural, artisanal, parfois industriel (PME/PMI), financier (micro crédits en ce qui concerne la France), touristique, université, recherche, formation professionnelle, activités socio-culturelles, santé, appui institutionnel, etc. Ces activités s'exercent dans un tissu local plus ou

moins apte à les intégrer dans un système de production et de consommation local ou régional. Concernant la France, ces coopérations s'appuient sur un métissage inextricable, mariages de raison ou d'amour, Français d'origine africaine, cadres africains employés en France ou sans emploi dans leur propre pays, c'est-à-dire sur des potentialités humaines considérables.

Les entreprises chinoises de taille moyenne implantées en Afrique sont ainsi venues à la faveur de réseaux relationnels multiformes, où, d'une façon ou d'une autre, l'Etat, les provinces, les bailleurs de fonds, les fonctionnaires, la société civile (notables, boutiquiers..) ont joué un rôle. L'investissement chinois direct, par les revenus qu'il engendre, à la faveur de joint-ventures, contribue à densifier une zone économique intermédiaire, une couche moyenne d'extraction locale, qui tend alors à se constituer en secteur productif ou marchand de biens matériels ou immatériels. Cette capacité est inégale, mais elle donne des résultats perceptibles, presque indépendamment des grandes politiques structurelles, et des grandes institutions mondiales ou africaines. Et il y a nécessairement un lien serré, construit au sein des réseaux très complexes de l'altérité chinoise (non administré, pas forcément économique et financier) entre l'origine chinoise de telle ou telle entreprise et l'accueil qu'elle peut rencontrer, dans tel ou tel pays africain. En Afrique l'altérité obéit aussi à des liens spécifiques (que le mot « corruption » ne saurait ni caractériser ni résumer !). Les mécanismes de « face », d'honneur et de relation, souvent évoqués à travers les « *guanxi* » en Chine ont des fonctionnements très proches du mode de relation africain. Ils sont parents, mais ils ne sont pas similaires à la notion de « clientèle » que la romanité a semé il y a deux mille ans et qui perdure dans le sud de l'Europe, et encore moins de la notion anglo-saxonne plus pauvre de « lobby ». Les deux altérités, chinoise et africaine ne sont pas si lointaines l'une de l'autre. Ainsi, sur certains aspects si l'on ne peut pas nier qu'il existe de fortes différences entre la Chine et l'Afrique, en ce qui concerne le relationnel et les codes ou valeurs « non dits » qui régissent les rapports sociaux, ils sont parfois très proches, ce qui facilite les relations de proximité.

Il est erroné de n'examiner la présence chinoise que sous un angle économique : c'est d'une construction sociale progressive et complexe, de proximité, qu'il s'agit.

C'est d'ailleurs en raison de ces liens pas toujours explicites, mais positifs et bénéfiques, qu'il est légitime d'apparier des coopérations décentralisées d'extractions européennes et des jumelages chinois, dont il est à prévoir qu'ils vont progressivement croître en diverses parties de l'Afrique. Si différents qu'ils puissent être, ils ont ceci en commun : ils appartiennent réellement à des constructions sociales de proximité. Ce qui se fait au Sénégal chinafricain n'est pas si loin de ce qui existe de longue date au Cameroun de la coopération franco-chinoise. Les complexes territoriaux considérés, les systèmes de production locaux, obéissent nécessairement à des logiques similaires de réseau, où la société civile intervient ; ils sont spécifiques, leur paradigme commun, c'est la capacité locale africaine de faire sienne et de transformer une offre extérieure en atout local.

VII.2.2 Développement intégré, parallélisme ou stratégies complémentaires ?

Au Cameroun, par exemple, la Région Alsace et principalement avec l'Institut régional de coopération et de développement (IRCOD), mobilise des compétences alsaciennes sur des projets extrêmement variés : eau potable, irrigation, développement local du pôle de Yaoundé, coopération avec Douala, coopération avec Sa' et Ombessa, coopération universitaire, etc.. D'autres collectivités coopèrent aussi avec le Cameroun, comme la Haute Normandie, Amiens (sur la ressource en eau), l'Aquitaine (odontologie, pharmacie, industrie du bois), le Loiret (avec Garoua), Nantes (université, médecine). D'autres collectivités ont coopéré et coopéreront encore avec ce pays (26 accords de coopération aujourd'hui et évidemment un plus grand nombre de projets). C'est encore plus dense à Madagascar (56 accords), au Mali (73 accords) ou au Sénégal (84 accords). Et ne sont pas comptées dans ces totaux les interventions des ONG françaises, le plus souvent sans coordination, qui multiplient encore la mise.

A première vue la densité ne compense pas la dispersion. Mais les groupes pays qui cherchent cohérence grâce à Cités Unies France, les groupes projets où des collectivités mutualisent leurs efforts, les coopérations triangulaires déjà expérimentées avec d'autres collectivités de l'Union européenne, tendent à jeter les bases d'un développement mieux intégré, dans les pays africains considérés.

Cela n'est pas spécifique à la coopération française. La présence de la Chine à Dakar, toutes choses égales par ailleurs, présente des formes d'intégration pour les activités diverses qu'elle favorise : les « fourmis », les entreprises, les contrats, les investissements, tout cela va dans une même direction, une société africaine disponible pour le métissage, sans perdre pour autant sa « négritude ». La partie chinoise, sur le cadre gouvernemental proposé (« *par des projets encourager la coopération, par la coopération encourager le développement* »), commence certainement à peine à formuler un cadre stratégique à destination de ses propres collectivités : elle ne saurait longtemps les « superviser » sans leur laisser en même temps leur propre imagination et capacité d'inventer, dans les actions extérieures qu'elles mènent, des outils efficaces pour un développement intégré dans les pays ciblés.

Et les offres de coopérations triangulaires de la partie chinoise, formulées dans diverses instances, par exemple à la dernière conférence de la CGLU, peuvent conduire dans cette direction.

VII.3 Cohérence d'une communauté d'expertise ?

Les collectivités françaises et chinoises présentes à Bordeaux ne sont pas nommées sur la carte ci-avant qui en indique la localisation (p.71). Elles ont manifesté le désir d'approfondir leurs échanges, « gagnant-gagnant », afin de faire profiter leurs pays respectifs de leurs savoirs appliqués au développement durable ! Et il est intéressant de constater qu'elles ont déjà des coopérations triangulaires (Chine, Afrique, France).

Dans l'ensemble de celles qui étaient présentes, le nombre de villes qui coopèrent déjà en Afrique, mais séparément, n'est pas négligeable. Il s'agit des provinces suivantes, parfois jumelées avec des collectivités françaises : HENAN, PEKIN (*jumelée avec IdF*),

SHANGHAI (*Rh-Alpes*), LIAONING (*Auvergne*), HAINAN, GANSU, NINGXIA, HUBEI (*Lorraine*), ANHUI, HUNAN (*R. Centre*). Les villes suivantes étaient aussi présentes : ANYANG (*non jumelée en France mais en Belgique*) WUJIANG (*Bourgoin-Jallieu*), ZHUZHOU, WUHAN (*Bordeaux*). Il y avait aussi à Bordeaux des villes ou provinces chinoises jumelées en Afrique, dont le partenaire français ne semble avoir pas fait le déplacement, par exemple le ZHEJIANG avec le Conseil général du Loir et Cher, HANGZHOU, jumelée avec Nice. Soit en tout une bonne quinzaine de collectivités.

Il est par ailleurs symptomatique qu'en Afrique du Sud, pays émergent africain où les enjeux économiques attirent plus qu'ailleurs les entreprises des deux parties, une vingtaine de coopérations chinoises et françaises soient affichées (en rouge les points de convergence éventuels).

Collectivités sud-africaines engagées dans une coopération décentralisée avec des régions ou villes chinoises et françaises :

AFRIQUE DU SUD	CHINE	FRANCE
Province de Gauteng	Pékin	Région Ile-de-France
Province de Western Cape	Province du Shandong	Région Bourgogne
Province de East-Cape	Province du Zhejiang	
Province de Kwazulu-Natal	Province du Fujian	
Province de Freestate	Province du Jiangsu	
Province de Northern Province	Province de l'Anhui	
Province de Mpumalanga	Province du Sichuan	
Province de Northern Cape	Province du Hunan	
Bloemfontein	Nankin	
Ekurhuleni	Harbin	
Durban	Canton	Nantes
Kwazulu	Shanghai	
East London	Daqing	
Nelspruit	Baotou	
Pietermaritzburg	Zhuzhou	
Newcastle	Zibo	
Mpumalanga	Chongqing	
Mandela	Ningbo	
Cape Town	Hangzhou	Marseille
Mogale	Wujiang	
Province du Cap		La Réunion / dép. Côte d'Or
Province du Limpopo		Région Rhône-Alpes
Sud de Johannesburg		Val de Marne
Soweto		Arcueil
Atteridgeville		Nanterre

Les coopérations décentralisées françaises en Afrique du Sud sont nombreuses et portent sur des échanges, voire des réalisations précises.

L'Ile-de-France a initié une coopération avec la province du Gauteng sur des questions technologiques et économiques (pôle de compétitivité Méditech Santé). Nantes coopère avec Durban (développement économique, transport public, échanges portuaires..) mais aussi avec Rufisque (Sénégal), Deshang et Limbe (Cameroun), sur des thématiques multiples (environnement, agronomie, sport..). Le département du Val de Marne coopère avec Johannesburg (logement social et petite enfance). La Réunion coopère avec deux provinces (Kwazulu – Natal, et province du Cap Ouest).

Dans tous les cas, cette poussière de relations, déjà triangulaires pour quatre d'entre elles (seulement sur le papier, mais les « triangles » restent à explorer) s'inscrit dans l'émergence des systèmes de production et de consommation locaux, où elles constituent en quelque sorte des ferments venus d'ailleurs, porteurs d'appropriations éventuelles, dans l'intérêt local et national du pays d'accueil.

C'est alors dans le champ de l'appropriation locale, pour des pratiques adéquates de la gestion du développement territorial, de sa gouvernance, qu'il faut s'attendre à des échanges d'expertise des deux parties, tous secteurs confondus.

Ce champ correspond, en Chine même, au spectre large d'une demande chinoise qui construit progressivement, répétons le : « *les moyens institutionnels de sa propre gouvernance locale* ». Et en définitive, c'est moins dans le champ des investissements directs que dans celui de la gestion territoriale que les deux parties sont aptes à rechercher des cohérences. C'est dans cet objectif que l'Association de l'Amitié du peuple chinois avec les peuples étrangers a signé le mémorandum avec Cités Unies.

En ce qui concerne la coopération décentralisée de la France en Chine, on a vu que la cohérence est recherchée à l'échelle des Régions, des Provinces, des projets, parfois grâce à des Groupes pays ou Groupes projets : c'est relativement récent. Par exemple en 2007 l'Aquitaine et la Lorraine « se parlent » à propos de leur coopération décentralisée dans le Hubei, et dans le Liaoning l'Auvergne, Le Havre, Lille-métropole, Clermont-Ferrand envisagent un Groupe province, tandis que Nantes, Lille-métropole, la ville de Shenyang et la province du Shandong viennent de constituer un Groupe projet sur l'économie circulaire des déchets.

Mais cette tendance de coordination est aussi repérable hors de Chine, en Afrique même : une coordination franco malgacho-africaine, est déjà opérationnelle à Madagascar.

Et la coopération bilatérale franco chinoise, de la conférence de Wuhan en 2005 à celle de Bordeaux en 2007, a ouvert dans ce sens une voie de cohérence et de coopération triangulaire, originale pour les deux parties.

Avec la Conférence de Bordeaux une nouvelle orientation est donc née, vers une méthodologie partagée de la coopération, entre les collectivités locales des deux pays, pour aller vers une sorte gouvernance nouvelle des systèmes de production et de consommation locaux, visant enfin à articuler des politiques économiques, sociales et écologiques. Et il n'est pas abusif de dire que se dégagent après Bordeaux des perspectives avancées de coopération décentralisée à la française, fertilisée et en quelque sorte renouvelée, d'une façon non négligeable grâce à la coopération bilatérale franco-chinoise.

Il est vraisemblable que dans les prochains mois, à tout le moins dans les années qui viennent, les associations des français et chinois préciseront des objectifs communs et détermineront des modalités d'action convergentes pour le développement durable africain.

VII.4 Vers les organismes multilatéraux : le PNUD et la CGLU

Il ne semble pas pour l'instant que les collectivités européennes aient examiné attentivement le dossier africain du point de vue des convergences à l'intérieur de l'Union européenne. Peut-être la présidence française de l'Union ouvrira-t-elle le chantier de l'appui à la gouvernance territoriale ? Vaste chantier qui excède l'approche que nous venons de réaliser. On n'abordera pas non plus ici tout ce que le multilatéralisme peut mettre pour contribuer au développement local africain.

Il serait cependant dommage de clore ce dossier sans parler des Objectifs du millénaire (OMD) et des récentes initiatives en Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

En effet, ce sont pour la plupart des objectifs du millénaire pour 2015 qui sont affichés directement ou indirectement dans les coopérations décentralisées : pauvreté, analphabétisme, discriminations, santé, renforcement des capacités locales de gestion, amélioration des administrations publiques, soutien au développement local, formation des cadres et techniciens territoriaux, participation des citoyens, soutien aux initiatives de concertation, renforcement des capacités locales de gestion, planification territoriale pour un développement local durable (énergie, habitat, transports, filières de production, emploi..).

Et récemment l'initiative du PNUD pour l'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques de coopération pour le développement humain (ART) a pris en considération la coopération décentralisée en Afrique. Ses services internationaux et ses programmes cadres sont susceptibles d'offrir une ouverture multilatérale, ou pour le moins transnationale, à des coopérations décentralisées généralement cantonnées aux relations bilatérales. Le PNUD a ouvert deux expérimentations, l'une au Sénégal, l'autre au Maroc (qui ne concernent toutefois pas la Chine).

Un programme cadre est déjà en cours de réalisation au Sénégal. Il recouvre globalement les objectifs relevés ci-dessus, sous des orientations générales de gouvernance et de développement local intersectoriel. La cible d'intervention choisie est la Région. Il est suivi au niveau central sénégalais par le Ministère de la micro-finance et de la coopération décentralisée. Des groupes de travail sont prévus, associant des acteurs publics, associatifs, et privés du territoire, ainsi que des représentants des ministères et structures centrales de l'Etat.

Le programme ART-GOLD Maroc a été lancé pour sa part en 2005, dans la perspective d'harmoniser l'action des acteurs internationaux et ceux de la coopération décentralisée qui opèrent dans les Régions du pays. Coordonné par les autorités des collectivités locales (Régions, Provinces, Communes) ce processus devrait aboutir à l'élaboration d'une stratégie de coopération internationale pour chaque Région dans l'optique des OMD (Régions de l'Oriental, Tanger Tétouan, Fès Boulemane, Marrakech Tensift Al Haouz ; puis Souss Massa Draâ et Guelmim Es Smara) Il ne semble pas que pour l'instant toutes les conditions aient été réunies pour des réalisations effectives, mais l'enjeu est aussi de faire progresser la décentralisation marocaine et le programme y contribue dans sa phase initiale.

Pour revenir au cadre plus étroit de nos propos, même s'il ne faut pas s'aveugler sur les objectifs, les moyens et les compétences des collectivités locales françaises et chinoises, celles-ci ont commencé à mettre ces objectifs en discussion. Leur intervention relève d'une diplomatie de proximité qui obtient des résultats mesurables, sur le terrain de leur action : depuis des procédures abouties d'adduction d'eau, des filières agricoles ou artisanales adaptées à des marchés nouveaux, jusqu'à bientôt des effets de réparation de la fracture numérique. Il ne faudrait toutefois pas ignorer que les deux parties ne sont pas les seules en Afrique et qu'elles elles agissent elles aussi à un moment où se recomposent un nombre considérables de facteurs de développement économique et politique du continent. C'est pourquoi ce sont les organisations nationales et internationales d'élus qui portent désormais le dossier multilatéral de la coopération décentralisée. Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), confédération mondiale des pouvoirs locaux, réunie à Pékin il y a deux ans, a décidé de s'adresser aux organisations multilatérales (ONU, FMI, etc.), afin de faire émerger, à l'instar de ce qu'il en est pour les ONG, une véritable prise en considération des politiques locales de développement durable. Il se passe ainsi peu de mois, désormais, sans que la CGLU « pousse les feux » sous ce dossier ; le principe d'une « banque des villes », a été adopté par cette organisation, attachée à soutenir ainsi des expériences de coopérations « horizontales », « déssectorialisée », dans la gestion territoriale.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Jadis un coup d'éventail à Alger enclenchait un processus de colonisation qui n'en finissait pas d'en finir, plus tard un attentat à Sarajevo jetait les premiers coups de feu de deux guerres mondiales, et un peu plus légèrement aujourd'hui une aile de papillon jette, paraît-il, le trouble dans la circulation atmosphérique des masses d'air : c'est ainsi que des phénomènes de portée locale, pour ne pas dire mineurs surgissent dangereusement pour les équilibres du monde ! Comment dans ces conditions apprécier les changements économiques dix mille fois plus considérables - à tout le moins en milliards de dollars et de bandes d'actualité, qui paraissent radicalement transformer les sociétés contemporaines ?

Comment de façon moins futile nous affronter à la caractérisation et à l'interprétation de l'irruption de la Chine en Afrique mesurée plus haut aux chiffres de l'import-export et à ceux de l'émigration ? La Chine survient en Afrique tandis que par le monde les conditions des transitions démographiques et économiques sont loin d'être réunies. La Chine et l'Inde, un certain nombre de pays émergents, paraissent être sur la bonne voie. L'objet des pages qui précèdent n'était évidemment pas de trouver des solutions à ces grandes interrogations pour le siècle à venir, mais les questions de la natalité, de la mortalité, de la sécurité alimentaire, de la croissance économique, de l'emploi, de l'urbanisation, ne sauraient être examinées sans avoir à l'esprit ces interrogations. La présence de la Chine en Afrique relance certainement leur intérêt d'un point de vue philosophique. Mais comment connaître la portée de ce que nous pouvons observer dans les domaines exigus où nous sommes malmenés à agir ?

En ce qui concerne les pages qui précèdent, nous avons essayé d'examiner comment les pouvoirs locaux français, chinois et par hypothèse ceux qui font partie de l'Union européenne, peuvent tant soi peu contribuer au développement durable de l'Afrique. Nous n'avons pas été complètement déçus. Nous avons pu percevoir, à l'observation des modestes contributions de la coopération décentralisée (principalement française, par commodité) et des jumelages chinois qui émergent à peine, des dispositifs concrets, qui apportent des réponses en termes de développement. Ces réponses sont ponctuelles, mais néanmoins tangibles pour l'accès des populations à des ressources renouvelables, à des facteurs de production maîtrisables, à des échelles locales convenables, à un mode de vie contrôlé selon des formes de gouvernance adaptées, sur le chemin des transitions démographiques et démocratiques.

Il ne fait pas de doute que les coopérations décentralisées sont des constructions sociales, souvent administrées, sous tutelles, c'est encore le cas en Chine, en Afrique et dans bon nombre de pays émergents. Elles sont problématiques, mais leur mouvement en gestation bénéficie paradoxalement du caractère souvent local des crises sociales et écologiques que les sociétés affrontent, qui donnent plus de lisibilité, sinon plus de compétences aux pouvoirs locaux.

L'analyse de la rencontre à peine ébauchée des pouvoirs locaux français et chinois en Afrique est porteuse d'une nouvelle donne pour la coopération décentralisée, sinon pour le développement durable africain.

Les pouvoirs locaux portent une extraordinaire diversité d'initiatives institutionnelles, tous azimuts, multisectorielles, au sein de compétences d'ensembliers, ces compétences qui font tellement défaut aux grands porteurs de projets sectoriels de l'équipement, du transport, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture sont les compétences de la gouvernance qu'il portent, au sein d'un tissu institutionnel de solidarités.

En définitive, l'examen des coopérations décentralisées françaises et chinoises en Afrique montre qu'un effet de levier est à l'œuvre, modeste eu égard aux financements, mais plus considérable eu égard aux forces qu'il est susceptible d'éclairer, à la mesure du 1% qu'il représente en relation avec les 100% des investissements de l'APD française. Il n'est pas sans signification que l'AFD, ou le PNUD s'intéressent aujourd'hui à la coopération décentralisée : à l'échelle des systèmes de production et de consommation locaux, les organismes multilatéraux bénéficient de communautés d'expertise éclairées, et d'une diplomatie de proximité.



ANNEXES

Tableaux

Les coopérations décentralisées franco-chinoises, par collectivités françaises

Collectivité française	Collectivités partenaires	Projets menés
Boulogne Billancourt	Guang'an	Divers : coopération
Bourgoin-Jallieu	Wujiang	Jumelage
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise	Shenzhen	Culture : Echanges culturels et artistiques entre le CNR de Cergy-Pontoise et la Shenzhen Art School
Communauté d'agglomération de La Rochelle	Qingdao	Sport
Communauté d'agglomération Mulhouse sud alsace	Jining	Economie
Communauté d'agglomération Mulhouse sud alsace	Jining	Tourisme
Communauté urbaine Brest métropole océane	Qingdao	Economie
Communauté urbaine Brest métropole océane	Qingdao	Enseignement : coopération universitaire
Communauté urbaine Brest métropole océane	Qingdao	Science : coopération
Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Qinhuangdao	Coopération portuaire
Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Qinhuangdao	Culture
Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Qinhuangdao	Economie et commerce
Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Qinhuangdao	Enseignement : coopération universitaire
Communauté urbaine de Lille métropole	Ville de Shenyang	Environnement
Conseil général de la Vienne	Ville de Shenzhen	Culture
Conseil général de la Vienne	Ville de Shenzhen	Economie (missions d'entreprises, Institut d'Administration des Entreprises,...)
Conseil général de l'Orne	District de Daxing (Shanghai)	Divers
Conseil général de Vendée	Zibo	Jumelage
Conseil général des Alpes maritimes	Hangzhou et province de Zhejiang	Divers : Echanges économiques, culturels, éducatifs, et touristiques
Conseil général des Hauts de Seine	Province du Jiangsu	Culture
Conseil général des Hauts de Seine	Province du Jiangsu	Economie
Conseil général des Hauts de Seine	Province du Jiangsu	Formation
Conseil général du Loir et Cher	Province du Zhejiang	Divers
Conseil général du territoire de Belfort	Baoji	Enseignement : échange universitaire
Conseil régional d'Alsace	Province du Jiangsu	Accord de coopération
Conseil régional d'Alsace	Province du Jiangsu	Enseignement : échanges entre lycées
Conseil régional d'Alsace	Province du JiangSu	Institut Confucius d'Alsace
Conseil régional d'Aquitaine	Wuhan	Culture
Conseil régional d'Aquitaine	Wuhan	Economie
Conseil régional d'Aquitaine	Wuhan	Enseignement : Universités
Conseil régional d'Aquitaine	Wuhan	Santé publique
Conseil régional d'Auvergne	Province du Liaoning	Economie : Maison du Développement Economique Auvergne/Liaoning

Conseil régional de Bourgogne	Province du Jiangsu	Enseignement : échanges d'étudiants chinois et bourguignons
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Culture
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Economie
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Economie filière nautique
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Enseignement primaire et secondaire
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Enseignement supérieur et de la recherche
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Formation professionnelle
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Sport
Conseil régional de Bretagne	Province du Shandong	Tourisme
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui	Economie : développement de la filière lait
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui	Enseignement : échanges universitaires
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui	Environnement
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui	Tourisme
Conseil régional de Franche-Comté	Province de l'Anhui	Tourisme : Promotion du tourisme de la Province de l'Anhui
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Agroalimentaire
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Culture
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Economie : Pêche
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Formation
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Industrie
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Recherche / développement
Conseil régional de la Réunion	Tianjin	Tourisme
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Agroalimentaire
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Echange d'informations et de personnes
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Economie : coopération entre PME-PMI
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Enseignement : éducation
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Environnement : assainissement du fleuve Zhupi
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Industrie automobile
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	NTIC Nouvelles technologies -- Recherche
Conseil régional de Lorraine	Province du Hubei	Sylviculture et transformation du bois
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong	Culture
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong	Economie : partenariat inter-entreprises, et ouverture d'un bureau des entreprises de PACA à Canton
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong	Enseignement : Universités, appariement de lycées
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong	Formation de fonctionnaires
Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Province du Guangdong	Science et technologie
Conseil régional du Languedoc Roussillon	Chengdu	Divers
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Commerce
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Culture
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Divers : Economie, environnement, enseignement supérieur, culture, recherche, et commerce
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Economie
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Enseignement supérieur
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Environnement
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Recherche
Conseil régional Rhône Alpes	Shanghai	Soutien technique aux exportations

Grenoble	Suzhou	Environnement : amélioration de la qualité des eaux
Grenoble	Suzhou	Santé : coopération sanitaire
Hyères	Wuxi	Economie
Hyères	Wuxi	Tourisme
Issy-les-Moulineaux	Pékin / district de Chongwen	Echange de bibliothécaires
Issy-les-Moulineaux	Leshan	Enseignement : échanges scolaires
Issy-les-Moulineaux	Pékin / district de Chongwen	Enseignement : échanges scolaires
Issy-les-Moulineaux	Pékin / district de Chongwen	Santé : Echanges médicaux
Issy-les-Moulineaux	Pékin / district de Chongwen	Sport : échanges
La Possession	Foshan	Divers : domaines culturel, sportif, touristique, social et économique
Le Havre	Dalian	Culture
Le Havre	Dalian	Economie
Lyon	Canton	Jumelage
Marseille	Shanghai	Culture
Marseille	Shanghai	Economie
Marseille	Shanghai	Enseignement : Universités
Marseille	Shanghai	Financement de l'action sociale
Marseille	Shanghai	NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication)
Marseille	Shanghai	Santé : médecine
Marseille	Shanghai	Urbanisme
Montreuil	Changchun	Culture
Montreuil	Changchun	Culture
Montreuil	Changchun	Divers : coopération (Protocole)
Montreuil	Changchun	Economie
Montreuil	Changchun	Economie
Montreuil	Changchun	Economie
Montreuil	Changchun	Enseignement : échanges universitaires
Montreuil	Changchun	Enseignement supérieur : échanges d'étudiants
Montreuil	Changchun	Enseignement : échanges scolaires
Montreuil	Changchun	Enseignement : échanges scolaires
Montreuil	Changchun	Enseignement : échanges universitaires
Mulhouse	Jining	Economie
Nantes	Qingdao (Shandong)	Enseignement : échanges universitaires
Nantes	Qingdao (Shandong)	Télévision
Nice	Hangzhou	Economie
Nice	Hangzhou	Enseignement : Universités
Nice	Hangzhou	Tourisme
Paris	Pékin	Culture : année de la Chine : exposition
Paris	Pékin	Culture : Exposition "Willy Ronis à Paris"
Paris	Pékin	Culture : Nouvel An chinois : défilé sur les Champs Elysées avec les associations chinoises de Paris (02/04)
Paris	Pékin	Projet Equal : Chinois d'Europe et Intégration
Paris	Pékin	Protection du patrimoine urbain ancien, programme présenté pour financement en septembre 2003.
Rennes	Qufu	Développement durable pour la Ville de Qufu : sauvegarde du patrimoine historique et naturel et initiatives pour un tourisme culturel
Rennes	Jinan	Economie : promotion du tissu économique rennais
Rennes	Jinan	Enseignement : échanges scolaires

Rennes	Jinan	Enseignement supérieur : échanges
Rennes	Jinan	Jumelage
Rosny-sous-bois	Yanzhou	Economie : Mission de promotion économique de l'Est parisien en Chine
Rouen	Ningbo	Economie
Rouen	Ningbo	Science et technologie
Saint-Étienne	Xuzhou	Jumelage de 1984
Toulouse	Chongqing	Jumelage --Echanges économiques et culturels
Tours	Luoyang	Jumelage
Vénissieux	Huaying	Jumelage
Vierzon	Dongxihu	Economie
Vierzon	Dongxihu	Enseignement : éducation
Vierzon	Dongxihu	Tourisme

Les coopérations décentralisées franco-chinoises, par collectivités chinoises

Collectivités partenaires	Collectivité française	Projets menés
Baoji	Conseil général du territoire de Belfort	Enseignement : échange universitaire
Canton	Lyon	Jumelage
Changchun	Montreuil	Divers : coopération (Protocole)
Changchun	Montreuil	Enseignement : échanges universitaires
Changchun	Montreuil	Culture
Changchun	Montreuil	Culture
Changchun	Montreuil	Economie
Changchun	Montreuil	Economie
Changchun	Montreuil	Enseignement : échanges universitaires
Changchun	Montreuil	Enseignement supérieur : échanges d'étudiants
Changchun	Montreuil	Enseignement : échanges scolaires
Changchun	Montreuil	Enseignement : échanges scolaires
Changchun	Montreuil	Economie
Chengdu	Conseil régional du Languedoc Roussillon	Divers
Chongqing	Toulouse	Jumelage --Echanges économiques et culturels
Dalian	Le Havre	Culture
Dalian	Le Havre	Economie
District de Daxing (Shanghai)	Conseil général de l'Orne	Divers
Dongxihu	Vierzon	Economie
Dongxihu	Vierzon	Enseignement : éducation
Dongxihu	Vierzon	Tourisme
Foshan	La Possession	Divers : domaines culturel, sportif, touristique, social et économique
Guang'an	Boulogne Billancourt	Divers : coopération
Hangzhou	Nice	Economie
Hangzhou	Nice	Enseignement : Universités
Hangzhou	Nice	Tourisme
Hangzhou et province de Zhejiang	Conseil général des Alpes maritimes	Divers : Echanges économiques, culturels, éducatifs, et touristiques

Huaying	Vénissieux	Jumelage
Jinan	Rennes	Economie : promotion du tissu économique rennais
Jinan	Rennes	Enseignement : échanges scolaires
Jinan	Rennes	Enseignement supérieur : échanges
Jinan	Rennes	Jumelage
Jining	Communauté d'agglomération Mulhouse sud alsace	Economie
Jining	Communauté d'agglomération Mulhouse sud alsace	Tourisme
Jining	Mulhouse	Economie
Leshan	Issy-les-Moulineaux	Enseignement : échanges scolaires
Luoyang	Tours	Jumelage
Ningbo	Rouen	Economie
Ningbo	Rouen	Science et technologie
Pékin	Paris	Culture : année de la Chine : exposition
Pékin	Paris	Culture : Exposition "Willy Ronis à Paris"
Pékin	Paris	Culture : Nouvel An chinois : défilé sur les Champs Elysées avec les associations chinoises de Paris (02/04)
Pékin	Paris	Projet Equal : Chinois d'Europe et Intégration
Pékin	Paris	Protection du patrimoine urbain ancien, programme présenté pour financement en septembre 2003.
Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux	Echange de bibliothécaires
Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux	Enseignement : échanges scolaires
Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux	Santé : Echanges médicaux
Pékin / district de Chongwen	Issy-les-Moulineaux	Sport : échanges
Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté	Economie : développement de la filière lait
Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté	Enseignement : échanges universitaires
Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté	Environnement
Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté	Tourisme
Province de l'Anhui	Conseil régional de Franche-Comté	Tourisme : Promotion du tourisme de la Province de l'Anhui
Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Culture
Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Economie : partenariat inter-entreprises, et ouverture d'un bureau des entreprises de PACA à Canton
Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Enseignement : Universités, appariement de lycées
Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Science et technologie
Province du Guangdong	Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur	Formation de fonctionnaires
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Agroalimentaire
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Echange d'informations et de personnes
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Economie : coopération entre PME-PMI
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Enseignement : éducation
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Environnement : assainissement du fleuve Zhupi
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Industrie automobile
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	NTIC Nouvelles technologies -- Recherche
Province du Hubei	Conseil régional de Lorraine	Sylviculture et transformation du bois
Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine	Culture
Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine	Economie
Province du Jiangsu	Conseil général des Hauts de Seine	Formation
Province du Jiangsu	Conseil régional d'Alsace	Accord de coopération

Province du Jiangsu	Conseil régional d'Alsace	Enseignement : échanges entre lycées
Province du Jiangsu	Conseil régional d'Alsace	Institut Confucius d'Alsace
Province du Jiangsu	Conseil régional de Bourgogne	Enseignement : échanges d'étudiants chinois et bourguignons
Province du Liaoning	Conseil régional d'Auvergne	Economie : Maison du Développement Economique Auvergne/Liaoning
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Culture
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Economie
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Economie filière nautique
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Enseignement primaire et secondaire
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Enseignement supérieur et de la recherche
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Formation professionnelle
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Sport
Province du Shandong	Conseil régional de Bretagne	Tourisme
Province du Zhejiang	Conseil général du Loir et Cher	Divers
Qingdao	Communauté d'agglomération de La Rochelle	Sport
Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane	Economie
Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane	Enseignement : coopération universitaire
Qingdao	Communauté urbaine Brest métropole océane	Science : coopération
Qingdao (Shandong)	Nantes	Enseignement : échanges universitaires
Qingdao (Shandong)	Nantes	Télévision
Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Coopération portuaire
Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Culture
Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Economie et commerce
Qinhuangdao	Communauté urbaine de Dunkerque Grand littoral	Enseignement : coopération universitaire
Qufu	Rennes	Développement durable pour la Ville de Qufu : sauvegarde du patrimoine historique et naturel et initiatives pour un tourisme culturel
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Commerce
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Culture
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Divers : Economie, environnement, enseignement supérieur, culture, recherche, et commerce
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Economie
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Enseignement supérieur
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Environnement
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Recherche
Shanghai	Conseil régional Rhône Alpes	Soutien technique aux exportations
Shanghai	Marseille	Culture
Shanghai	Marseille	Economie
Shanghai	Marseille	Enseignement : Universités
Shanghai	Marseille	Financement de l'action sociale
Shanghai	Marseille	NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication)
Shanghai	Marseille	Santé : médecine
Shanghai	Marseille	Urbanisme
Shenzhen	Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise	Culture : Echanges culturels et artistiques entre le CNR de Cergy-Pontoise et la Shenzhen Art School
Suzhou	Grenoble	Environnement : amélioration de la qualité des eaux

Suzhou	Grenoble	Santé : coopération sanitaire
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Tourisme
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Agroalimentaire
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Culture
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Economie : Pêche
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Formation
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Industrie
Tianjin	Conseil régional de la Réunion	Recherche / développement
Ville de Shenyang	Communauté urbaine de Lille métropole	Environnement
Ville de Shenzhen	Conseil général de la Vienne	Economie (missions d'entreprises, Institut d'Administration des Entreprises,...)
Ville de Shenzhen	Conseil général de la Vienne	Culture
Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine	Culture
Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine	Economie
Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine	Enseignement : Universités
Wuhan	Conseil régional d'Aquitaine	Santé publique
Wujiang	Bourgoin-Jallieu	Jumelage
Wuxi	Hyères	Economie
Wuxi	Hyères	Tourisme
Xuzhou	Saint-Étienne	Jumelage de 1984
Yanzhou	Rosny-sous-bois	Economie : Mission de promotion économique de l'Est parisien en Chine
Zibo	Conseil général de Vendée	Jumelage

Ces tableaux ne sont qu'une photographie des différentes coopérations décentralisées à un moment donné, qu'un reflet encore imparfait de ces échanges.

Partageons nos expériences
pour un monde meilleur

Délégation pour l'action extérieure
des collectivités locales (DAECL)

Ministère des Affaires étrangères et européennes
DGCID
57, boulevard des Invalides
75007 PARIS
Tél. : 01.53.69.34.41
Télécopie: 01.53.69.34.46

www.diplomatie.gouv.fr/cncd

